Le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MARDI
19 FÉVRIER
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 96 | DÉPÔT 1,20 $ + TAXES

lequotidien.com

Des Français s'enlisent en auto dans un sentier de motoneige sur les monts Valin
Secourus à l'aide d'une surfaceuse à trois kilomètres de l'intersection PAGE 6

EXCLUSIF | Plusieurs municipalités unies face à Rio Tinto
La Table régionale des élus étudierait des redevances par bassin versant PAGE 5

IMPRESSIONNANT INCENDIE À SAINT-BRUNO

PAGE 6

PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ARCHIVES

OUI AUX NORMES D'OTTAWA

Les fonctionnaires du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs auraient fait leur nid et suivraient les objectifs fédéraux de conservation du caribou forestier PAGES 2 ET 3

1

Perte régionale minimale d'un million de mètres cubes

Selon les nouveaux calculs du ministère des Forêts, l'application du scénario optimum pour la protection du caribou forestier privera le Québec de 22% de sa possibilité forestière. Ceci représente 3,4 millions de mètres cubes pour le Québec. Les nouvelles prévisions, calculées en 2015, sont encore plus élevées que celles projetées en 2012. La possibilité forestière régionale chuterait quant à elle de 1,8 million de mètres cubes avec le scénario le plus contraignant et tout indique que Québec optera pour un scénario avec des impacts moindres qui feront tout de même chuter la possibilité forestière d'un million de mètres cubes, représentant 3000 emplois et une perte d'activité économique de 200 M$ dans la région. L'unité de gestion 2751 au nord de Mistassini serait la plus affectée par cette politique. **LOUIS TREMBLAY**

Des interdictions basées sur de vieux inventaires

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le gouvernement du Québec va interdire la récolte forestière dans de vastes parties de la forêt boréale sous aménagement dans le nord de la région alors que les inventaires aériens utilisés pour prendre cette décision n'ont plus de valeur scientifique.

« Avec le statut actuel du caribou, afin de mieux suivre les paramètres de populations, nous aurions avantage à ce que les inventaires soient réalisés à intervalle régulier (cinq ans) afin de mieux documenter les paramètres de populations et de tenter de mieux comprendre l'évolution de ces mêmes paramètres. »

— Claude Dussault, biologiste et coordonnateur de l'Équipe provinciale de rétablissement du caribou forestier, inventaire Pipmuacan 2012

Un haut fonctionnaire de la Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFPP), le docteur en biologie Antoine St-Louis, a mis en garde l'équipe de rétablissement du caribou forestier sur la validité de ces inventaires dans une présentation faite en juin 2017.

Dans le cadre de cette présentation qui traitait de la pertinence des inventaires des hardes, le haut fonctionnaire met en garde contre les inventaires forestiers qui remontent à 10 ans et plus.

« Il aurait été hasardeux d'utiliser des inventaires trop anciens sans savoir comment la population ou la harde avait évolué depuis », affirme le docteur en biologie en parlant du plan de rétablissement 2012-2023.

Le Quotidien a passé au crible tous les inventaires réalisés au Québec depuis 20 ans. Il se trouve que le ministère a réalisé deux inventaires forestiers dans le nord du Lac-Saint-Jean en 2003 et 2004 (1,7 caribou aux 100 kilomètres carrés alors que l'objectif est 1,5). Le troisième inventaire a été réalisé en 2012 dans le secteur Pipmuacan et confirmait que la harde avait doublé dans cette zone comparativement à un inventaire réalisé dans le cadre du projet de maîtrise d'un étudiant en biologie.

Les inventaires réalisés au nord du lac Saint-Jean auront 15 ans d'âge lorsque le gouvernement va adopter sa stratégie caribou dans quelques semaines. De plus, aucun suivi (collier émetteur) de ces hardes n'a été effectué pendant cette longue période. Le ministère n'a aucune information sur la situation de ces hardes en ce moment si ce n'est les résultats des inventaires du début des années 2000.

Le gouvernement du Québec, selon ce que confirment tous les documents consultés, va adopter une stratégie caribou dont les impacts économiques les plus importants sur la possibilité forestière vont se produire dans des unités d'aménagement où les informations scientifiques n'ont plus de valeur. Cela aura des conséquences immédiates sur les activités économiques des communautés dont les usines dépendent de l'approvisionnement de ces unités (Dolbeau-Mistassini, Saint-Félicien, Alma, Saint-Ludger-de-Milot, Saint-Thomas-Didyme, Saint-Prime).

1 Le gouvernement prévoit adopter une stratégie pour la protection de l'habitat du caribou forestier. — ARCHIVES

2 Le maire de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, demande au gouvernement du Québec de faire la démonstration scientifique qu'il y a un problème avec les hardes de caribou du nord de la région. Il exige la réalisation d'inventaires aériens pour connaître la véritable situation des populations de caribous des bois qui habitent ces vastes espaces.

PROTECTION DU CARIBOU FORESTIER

Québec accepterait la norme d'Ottawa

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le gouvernement du Québec devrait adopter, d'ici le 31 mars, une stratégie à long terme pour la protection de l'habitat du caribou forestier qui pourrait se solder par la perte de 9000 emplois et la disparition de 600 M$ d'activités économiques par année dans les principales régions touchées, dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est ce qui se dégage d'une série de documents consultés par *Le Quotidien* au cours des derniers mois et qui traduisent la volonté de l'appareil administratif du gouvernement du Québec de se plier aux exigences du gouvernement fédéral en matière de protection de l'habitat du caribou forestier. La pierre angulaire de cette entente est l'acceptation, par Québec de la notion d'une perturbation maximale de 35 % du territoire forestier qui limitera la récolte forestière et dans certains cas l'éliminera définitivement de grands massifs forestiers.

Le Quotidien a logé une demande d'entrevue au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, il y a une semaine, pour savoir s'il ira dans le sens de son ministère. Le cabinet n'a pas retourné d'appel.

L'un de ces documents réalisés par une équipe de fonctionnaires du MFPP portant sur l'analyse des impacts de l'application de cette norme de perturbation produira les effets négatifs les plus importants pour la possibilité forestière dans la forêt publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette conclusion découle de la présence au nord de la région des principaux territoires de coupe pour les espèces de résineux.

« Le gouvernement du Canada et celui du Québec négocient actuellement une entente à long terme », précise le chapitre 2.6 du *Rapport d'étape du fédéral sur la protection de l'habitat essentiel du caribou forestier* déposé en décembre dernier. Ce document nous apprend « qu'une entente d'un an portant sur des mesures visant le rétablissement du caribou a été conclue avec le gouvernement du Québec » et que le « gouvernement du Canada et celui du Québec négocient actuellement une entente à long terme ».

Ottawa a déjà conclu une entente avec la Saskatchewan. Dans ses grandes lignes, cette entente repose sur le principe de la perturbation maximale des forêts de l'ordre de 35 %.

Pas plus tard qu'en octobre 2018, un fonctionnaire du gouvernement du Québec présentait une conférence dans le cadre de la Journée de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. Dans le document de présentation, il réitère les lignes directrices découlant du plan québécois 2012-2023 qui permet de « viser une probabilité d'autosuffisance minimale (des hardes) de 0,6, laquelle correspond à un taux de perturbation maximal de 35 % (stratégie pour le maintien ou pour la restauration du paysage) ». Le même feuillet signifie que le taux et le seuil de perturbation constituent la pierre d'assise de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier.

« Une entente d'un an portant sur des mesures visant le rétablissement du caribou a été conclue avec le gouvernement du Québec. »

— Extrait du *Rapport d'étape du fédéral sur la protection de l'habitat esssentiel du caribou forestier*

Dans le même document, le fonctionnaire du ministère souligne la réalisation d'une analyse sur les conséquences économiques locales et régionales de l'application de cette mesure de perturbation maximale de 35 %. Le forestier en chef du Québec a entre les mains les impacts de cette mesure et le gouvernement a une bonne idée des conséquences sur l'emploi et l'industrie, mais ne les dévoile jamais dans ses communications officielles.

CALCUL

Les impacts de la norme du 35 % sont relativement simples à calculer. L'application de cette mesure priverait le Québec d'une superficie forestière de 34 000 kilomètres carrés (le ministère a mis en place une réserve administrative de cette dimension). Cette superficie représente 3,4 millions d'hectares. Dans la foresterie québécoise, un hectare produit plus ou moins un mètre cube de bois. Ce qui signifie la disparition de 3 millions de mètres cubes de la possibilité forestière.

Selon les chiffres de la Commission Coulombe, chaque mètre cube génère plus ou moins 200 $ d'activités économiques et chaque tranche de 100 000 mètres cubes de bois se traduit par la création de 300 emplois directs, indirects et induits.

D'abord non en 2012

Dans une correspondance avec ses homologues d'Environnement Canada datée de février 2012, le sous-ministre des Forêts du Québec, Robert Sauvé, rappelle Ottawa à l'ordre et indique que le Québec va adopter ses propres mesures. Dans les notes d'analyse du ministère, il est précisé que « bien que le programme de rétablissement fédéral comporte plusieurs éléments d'intérêt, sa mise en œuvre apparaît difficilement réalisable » en référence à la norme de perturbation maximale. Le ministère évaluait à ce moment l'impact de l'application du seuil de perturbation de l'habitat non perturbé de 65 % à une perte de possibilité de 3 113 400 mètres cubes ce qui représente 622 millions $ annuellement. Tout indique que les hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec ont aujourd'hui consenti à laisser au gouvernement fédéral toute la latitude dans la mise en place du programme de rétablissement de l'habitat du caribou forestier en acceptant la norme du 35 % de perturbation. **LOUIS TREMBLAY**

LE MINISTRE PIERRE DUFOUR NE LUI AVAIT RIEN DIT

Pascal Cloutier surpris

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le maire de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, a appris avec un grand étonnement que le gouvernement du Québec allait adopter une stratégie caribou dans moins de deux mois en plus de signer une entente à long terme avec Ottawa sans avoir fait la démonstration du véritable état des hardes au Québec et principalement dans les unités d'aménagement de la région.

M. Cloutier a pourtant rencontré le nouveau ministre caquiste des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Pierre Dufour, pour discuter de ce dossier et il n'a jamais été question de l'adoption d'une stratégie à long terme ou d'une entente avec Ottawa qui met de la pression sur les provinces. « Ce qui me surprend encore plus quand on prend connaissance du document, c'est qu'il faut considérer les impacts socio-économiques », précise celui qui talonne le gouvernement depuis les premières heures pour bloquer tout projet qui aurait un impact sur la possibilité forestière.

« En plus, nous lisons que la décision doit s'appuyer sur les meilleures connaissances à ce jour. C'est ça le problème, nous n'avons jamais eu la démonstration irréfutable qu'il y avait un problème. On a seulement trois inventaires dans la région depuis l'an 2000 et ça ne touche que 20 % des unités d'aménagement », a déploré Pascal Cloutier.

Il demande au gouvernement du Québec, qui est sur le point d'adopter une stratégie à long terme, d'informer la population sur les impacts économiques du plan. Il est convaincu que le gouvernement a entre les mains une évaluation précise des impacts de cette stratégie pour l'économie régionale et il croit plutôt que la position du gouvernement sera de maintenir la ligne de l'ex-premier ministre Philippe Couillard. Il s'agit de la célèbre déclaration dans laquelle le député libéral de Roberval avait affirmé qu'il n'y aurait pas un seul emploi perdu pour un caribou. Nonobstant cette position, Pascal Cloutier est inquiet devant la façon de faire du ministère qui n'a pas encore informé les élus des communautés forestières du contenu de la stratégie qui sera adoptée dans les prochaines semaines, et qui sera inévitablement intégrée dans une entente à long terme avec le gouvernement fédéral.

XANAX ET RIVOTRIL À UN ADOLESCENT

Six mois pour vente de médicaments

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Lamarchois Hugues Trépanier écope de six mois de détention pour avoir vendu illégalement des médicaments antidépresseurs, du Xanax et du Rivotril, à un adolescent.

L'individu de 53 ans s'est présenté, via le Centre de détention de Roberval, lundi matin, au Palais de justice de Chicoutimi, pour recevoir sa sentence devant le juge Paul Guimond, de la Cour du Québec.

Trépanier devait subir son enquête préliminaire, mais a plutôt pris la décision, avec son avocat Me Charles Cantin, de régler ses trois dossiers criminels.

Au cours du mois de novembre 2018, les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont entrepris une surveillance autour de la résidence de Trépanier, dans la municipalité de Lamarche.

Les policiers avaient reçu des informations à l'effet que l'accusé avait l'habitude de vendre ses propres médicaments à des jeunes citoyens de la localité.

Il accumulait ses antidépresseurs et les revendait illégalement.

L'homme a été arrêté alors qu'il était en possession d'environ 500 comprimés de Xanax et Rivotril. Il a été accusé d'un seul événement relié au trafic de médicaments.

Hugues Trépanier a aussi reconnu sa culpabilité à de la violence conjugale.

Trépanier a aussi reconnu sa culpabilité à de la violence conjugale. Il a malmené sa conjointe très souffrante en raison de la maladie de l'Ataxie de Friedreich, de même qu'à l'usage négligent d'une arme à feu et de mauvais entreposage d'armes à feu.

Trépanier a fait l'équivalent de quatre mois de détention préventive. Comme sa peine est de six mois, il lui reste deux mois à faire en détention.

ACCIDENT À DOLBEAU-MISTASSINI

Langlais dit entendre des voix

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Le Primois Vincent Langlais est accusé de conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions corporelles et de conduite dangereuse causant des lésions corporelles. Le conducteur de 21 ans, qui a été impliqué dans un accident de la route qui a fait un blessé grave, dimanche matin, à Dolbeau-Mistassini, devra subir une évaluation de son état mental.

Le jeune homme, qui était détenu depuis dimanche, a brièvement comparu devant la juge Isabelle Boillat, lundi midi, au Palais de justice de Roberval.

Me Jean-Pierre Fundaro, du bureau de Roberval du service de l'Aide juridique, a demandé une évaluation de l'état mental de l'accusé en vertu de l'article 672.11 (b) au Code criminel. « Suite à des rencontres avec mon client, c'était le mandat que j'avais de présenter cette requête, lundi matin. [...] À ce stade-ci, nous sommes convaincus d'après des motifs raisonnables que cela pourrait avoir un impact sur sa responsabilité criminelle. Nous allons vérifier et approfondir avec l'opinion d'un psychiatre », a expliqué Me Fundaro.

Vincent Langlais est accusé de conduite avec les facultés affaiblies et de conduite dangereuse causant des lésions corporelles. Détenu depuis dimanche, il a comparu, lundi midi, au Palais de justice de Roberval. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

L'accusé a témoigné lors de la comparution qui a duré moins d'une quinzaine de minutes. Il a fait état des voix de cinq personnes qu'il dit entendre depuis près d'un an. Vincent Langlais a confié avoir vécu une psychose causée par la consommation de drogues. Il a raconté avoir fait plusieurs séjours en psychiatrie pour un total de 53 jours au courant de la dernière année. Le jeune homme de 21 ans a également affirmé avoir reçu un diagnostic de trouble de la personnalité avec dépendance affective.

La juge Boillat a statué qu'il s'agissait de motifs suffisants et pertinents pour ordonner une évaluation de l'état mental de l'accusé.

Vincent Langlais a pu recouvrer sa liberté au terme de la comparution. L'individu s'est engagé à respecter diverses conditions. Il dispose de 60 jours pour subir une évaluation afin de déterminer s'il était atteint de troubles mentaux qui n'engageaient pas sa responsabilité criminelle au moment de la commission de l'infraction.

Le dossier sera de retour en cour le 15 avril prochain.

Rappelons qu'un jeune homme de 18 ans s'est retrouvé dans un état critique à la suite de l'accident impliquant deux véhicules survenu sur le boulevard Wallberg à Dolbeau-Mistassini. La victime dont la vie n'est plus en danger prenait place aux côtés de Vincent Langlais. Deux autres personnes ont également subi des blessures mineures.

Une petite quantité de drogue a été retrouvée à l'intérieur du véhicule conduit par Vincent Langlais. Le bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales n'a pas souhaité préciser cette information qui fait partie de la preuve recueillie. D'autres accusations pourraient s'ajouter au terme de l'enquête en cours.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

IRRÉMISSIBLE, *adjectif*

Définitions – [Soutenu] Qui ne mérite pas la rémission; impardonnable. *Outrage irrémissible.* – Implacable, fatal. *La fuite irrémissible du temps.*

Synonymes – inexcusable, injustifiable, inconcevable, intolérable, inacceptable, inadmissible ; irréparable, irrémédiable, irréversible, irrévocable...

Citation – « Il devina le crime latent, irrémissible, dont il était coupable envers eux [...]. » (Honoré de Balzac, *la Peau de Chagrin*)

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5356918

PLUSIEURS ÉLUS UNIS FACE À RIO TINTO

Une formule par bassin proposée

EXCLUSIF

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La société Rio Tinto ne pourra pas faire l'économie d'une large démarche des municipalités de la région qui entendent réclamer du gouvernement du Québec la révision de la section de la Loi sur la fiscalité municipale qui fixe les redevances sur la production d'électricité afin de moderniser la tarification et la partager équitablement au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les discussions ont avancé dans les dernières semaines et l'idée du versement de compensations ou de droits de production à partir de la formation géographique de bassin versant est accueillie très favorablement. Il s'agit d'un modèle développé dans la région de Kitimat en Colombie-Britannique.

Le débat lancé par le conseiller municipal jonquiérois Jean-Marc Crevier pour augmenter les revenus des municipalités à partir des redevances des barrages a évolué grandement à la Table régionale des élus municipaux. Ce dernier a profité des problèmes financiers de Saguenay pour relancer l'étude réalisée par le professeur Marc-Urbain Proulx qui confirme l'iniquité des redevances versées aux municipalités pour la production d'électricité par Rio Tinto.

Les élus municipaux ont abordé cette problématique à au moins trois reprises depuis que le conseiller jonquiérois a remis à l'ordre du jour l'étude qui avait été réalisée à la demande de l'ex-maire Jean Tremblay. L'auteur de l'étude a donné une séance d'information à tous les élus qui assistent à cette instance.

« Nous avons demandé à M. Proulx de préparer quelque chose de plus complet. Nous voulions avoir une compréhension commune et surtout nous orienter. On ne part pas en guerre contre Rio Tinto. On demande simplement au gouvernement du Québec de moderniser une loi qui a été adaptée à la fin des années 1960. En plus, chaque année, 70 M$ partent de la région pour augmenter les fonds des générations à partir de la taxe d'eau et on ne touche pas un seul dollar de cet argent », a expliqué au *Quotidien* un élu qui souhaite conserver l'anonymat pour le moment.

« On demande simplement au gouvernement du Québec de moderniser une loi qui a été adaptée à la fin des années 1960. »

— Un élu municipal

La volonté politique des élus municipaux n'est pas égale partout dans la région face à Rio Tinto et la ministre des Affaires municipales Andrée Laforest qui a fermé immédiatement la porte à toute modification législative. Le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Gérald Savard, est partisan d'une nouvelle mouture législative de même que les conseillers municipaux de Saguenay. La mairesse Josée Néron s'est ralliée à cette idée tout en préconisant le prochain pacte fiscal pour améliorer les revenus de sa ville.

La MRC Lac-Saint-Jean-Est et la Ville d'Alma misent sur les investissements même si Alma 2 est sur les planches à dessin depuis 10 ans et n'avance pas. Ces derniers ne s'opposent cependant pas à la volonté des élus majoritaires à la table déposer au gouvernement un nouveau pacte fiscal avec Rio Tinto.

Les élus qui représentent les MRC de Maria-Chapdelaine, les villes de Dolbeau-Mistassini et Saint-Félicien ainsi que certaines municipalités de moindre importance voient d'un bon oeil la démarche. Pour certaines de ces municipalités, selon les commentaires recueillis, un nouveau modèle conçu sur le principe du bassin versant permettrait de compenser pour des erreurs historiques.

Les élus interrogés par *Le Quotidien* n'ont pas une très grande confiance dans la négociation du nouveau pacte fiscal avec le gouvernement du Québec. Ils ne sont pas en mesure de faire le lien entre un problème strictement régional (présence de producteurs privés d'électricité aussi importante), et une politique générale de partage de la fiscalité entre Québec et les municipalités.

Baignoire Émail du Lac
2562, avenue des Diamants - Alma
418 662-4836
Restauration de baignoire à domicile
Technique infrarouge

5299780

ÉQUIPE LAVOIE²
UN CHOIX D'EXCELLENCE

viacapitale S.L.S.J. HL. INC.

HÉLÈNE LAVOIE FRI
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA
418 693-4293

JACQUES LAVOIE
COURTIER IMMOBILIER
418 557-4293

LOUIS BRODEUR
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
418 590-3422

MARYLÈNE BOIVIN
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL BILINGUE
418 944-9533

www.lavoieaucarre.com

CHICOUTIMI

864, Chabanel
19466538

CHICOUTIMI

1113, Félix-Antoine-Savard
10377806

CHICOUTIMI

928, des Raffineurs
16140560

CHICOUTIMI

CONDO
316 - 1950, des Roitelets
10184036

CHICOUTIMI

AVEC REVENUS
4370, Boul. Talbot
27565511

CHICOUTIMI

325, Yves-Thériault
12253833

CHICOUTIMI

JUMELÉ
884, des Défibreurs
18951741

CHICOUTIMI

1639, du Portage
23756694

CHICOUTIMI-NORD

28, de la Paix
28380288

CHICOUTIMI-NORD

200, Nicolet
27672256

CHICOUTIMI-NORD

188, St-Nicolas
22424799

CHICOUTIMI-NORD

1231, de Vimy
14709687

JONQUIÈRE

JUMELÉ
2003, Powell
27744814

JONQUIÈRE

CONDO
403 - 2077, Boul. René-Lévesque
22358821

JONQUIÈRE

JUMELÉ
2327, Gilbert
10050446

JONQUIÈRE

3443, des Lilas
26318186

LAC KÉNOGAMI

BORD DE L'EAU
416, du Cap
27949943

LA BAIE

CHALET
4725, Sent. du Lac-à-la-Poche
14000816

LA BAIE

3772, Route de l'Anse-à-Benjamin
9341048

LA BAIE

1 HECTARE
3223 Ch. du Plateau N.
16232064

LA BAIE

DUPLEX
3351-3353, du Prince-Albert
23949060

LATERRIÈRE

1369, du Boulevard
28802137

LATERRIÈRE

BORD DE L'EAU
4391, Ch. St-Pierre
13025088

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

BORD DE L'EAU
568, 14e ch. du Lac-Sébastien
14726681

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

191, Perron
12393967

5374392

TOURISTES FRANÇAIS COINCÉS SUR LES MONTS VALIN

En voiture dans un sentier de motoneige

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Un couple de touristes français qui pensaient passer une journée de rêve au Parc national des Monts-Valin ont plutôt dû être secourus en soirée jeudi puisqu'ils sont demeurés pris dans leur voiture toute la journée dans un sentier de motoneige emprunté par mégarde en suivant aveuglément leur système GPS.

À bord d'une berline louée de marque Hyundai Sonata, le couple parti de Québec aurait tenté de se rendre en matinée au parc géré par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), qui attire son lot de visiteurs étrangers venus découvrir les plaisirs de l'hiver.

Au lieu de prendre la bonne route à partir de Saint-Fulgence, les deux touristes ont plutôt été dirigés par leur appareil de guidage vers le chemin de la ZEC Martin Valin, selon des informations fournies par les secouristes. La route forestière accessible une dizaine de kilomètres plus loin ne mène pourtant en aucun cas au Parc national des Monts-Valin – autrement qu'en motoneige.

Rendus à la hauteur du kilomètre 12, plutôt que de continuer sur le chemin, les touristes malchanceux ont ainsi bifurqué à gauche dans un sentier de motoneige sur le chemin L-201. De là, ils sont quand même parvenus à rouler pas moins de trois kilomètres avant de rester définitivement coincés dans la neige.

Par chance, le signal de leur téléphone cellulaire était suffisamment bon pour leur permettre de contacter le service 911.

« Les personnes n'étaient pas en perdition, ils avaient de la nourriture et n'étaient pas en danger. Ils ont pu sortir du sentier sains et saufs vers 19 h 40 », a d'abord expliqué le porte-parole de la Sûreté du Québec, Louis-Philippe Bibeau. »

SECOURUS PAR UNE SURFACEUSE

Comme la SQ n'était pas équipée pour se rendre à la hauteur des touristes empêtrés, c'est un opérateur du club de motoneige Caribou-Conscrits, aidé d'un bénévole, qui a été appelé à effectuer le dépannage à l'aide d'une surfaceuse de sentier.

« La machine se trouvait près du lac Jalobert [près de la Chapelle] quand on a fait appel à nous vers 16 h. À une vitesse de 10-12 km/h, ça lui a pris trois heures pour se rendre auprès des touristes. Une fois sortis de là, ils ont repris la direction de Québec », raconte le vice-président du club Caribou-Conscrits, Denis Legendre. Ce dernier est demeuré en contact avec son opérateur de surfaceuse via les ondes radio tout au long de l'opération. M. Legendre assure qu'il a aussi donné une leçon de reconnaissance des sentiers hors route aux touristes, qui reconnaîtront sans doute à l'avenir les poteaux bleus et rouges qui délimitent les pistes de motoneiges et de VTT.

HISTOIRE SEMBLABLE

Cette histoire rocambolesque n'est pas sans rappeler un fait divers semblable survenu en septembre 2005. Dans son édition du 24 septembre, *Le Quotidien* rapportait alors la mésaventure d'une famille israélienne qui s'était égarée dans la Réserve faunique des Laurentides alors qu'elle tentait de se rendre à Roberval en partance de Québec.

À bord d'une voiture de marque Crown Victoria, ils avaient là aussi suivi leur appareil GPS qui les avait aiguillés dans un chemin de VTT menant au secteur des Portes de l'enfer via la route 175. La famille de trois avait été secourue sans trop de problèmes au petit matin par des agents de la SQ.

Lors du passage du *Quotidien* à la hauteur du km 12 du chemin de la ZEC Martin Valin, les touristes étaient toujours empêtrés dans le sentier de motoneige L-201. —PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

SAINT-BRUNO

Soudure G.F. rasé par un incendie

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Un garage de soudure de Saint-Bruno a été complètement rasé par un violent incendie, lundi soir. Le commerce est une perte totale.

Un incendie s'est déclaré peu après 17 h à l'arrière du commerce Soudure G.F situé au 1951 de la route Saint-Alphonse. Les flammes se sont rapidement propagées, alimentées par les forts vents qui entraient par une porte de garage grande ouverte. La présence de nombreux produits inflammables propres aux travaux de soudure a aussi contribué à l'intensité des flammes, qui jaillissaient de partout quelques minutes après le début de l'incendie.

Au moins une vingtaine de sapeurs de la Régie secteur sud, qui inclut des pompiers de Saint-Bruno, d'Alma, d'Hébertville, d'Hébertville-Station et de Saint-Gédéon, ont pris part aux manoeuvres. Les opérations ont été ralenties par le fait qu'aucune borne-fontaine ne se trouvait à proximité. Les pompiers ont dû transporter de l'eau par camion pour tenter d'arroser le brasier, mais c'était trop peu trop tard.

« On a dû travailler avec des bassins d'eau à partir du système d'aqueduc sur la rue du Pont Sud à environ 2 km du secteur », explique le directeur du service incendie d'Alma, Bernard Dallaire.

POMPIER BLESSÉ

Un pompier a aussi été légèrement blessé au dos durant l'intervention et a été transporté à l'hôpital d'Alma pour y traiter des blessures mineures.

Une pelle mécanique est arrivée en fin de soirée pour jeter à terre ce qui restait de la structure du commerce afin d'éteindre les derniers foyers de chaleur. La circulation a également été perturbée sur la route Saint-Alphonse une bonne partie de la soirée.

Le rang a été fermé à la circulation pendant une partie de la soirée.

Lundi soir, les causes du brasier étaient toujours inconnues et la Sûreté du Québec n'avait pas reçu de demande pour enquêter sur le brasier. Les pompiers doivent tenter de déterminer l'origine du brasier mardi.

Le feu s'est déclaré un peu après 17 h, lundi. —PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Les flammes se sont rapidement propagées à l'ensemble du commerce, qui contenait des produits inflammables utilisés pour les travaux de soudure. —PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ACCÈS AU RELAIS LA BOULEAUNIÈRE

Le Club du Saguenay a trouvé une alternative

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le Club de motoneigistes du Saguenay profitera du prochain été pour ouvrir une nouvelle portion d'environ cinq kilomètres de sentier afin de permettre un accès plus facile au relais La Bouleaunière, près de Laterrière, dont les propriétaires se plaignent d'être étouffés par l'organisation.

Dans un communiqué remis au *Quotidien*, le propriétaire du relais, Philippe Blanchis, accuse le Club du Saguenay de faire preuve de laxisme et de désintéressement depuis deux ans. Le problème est que le sentier conduisant au relais, installé sur l'axe Québec Saguenay à la jonction Saguenay Charlevoix, a été déplacé à 16 km de La Bouleaunière, ce qui aurait résulté en une perte d'achalandage ainsi qu'une baisse de 50 % du chiffre d'affaires. Tout ceci a causé la perte de quatre emplois. La perte d'un droit de passage entre Laterrière et Jonquière oblige les motoneigistes à circuler parmi les agglomérations plus urbanisées. Le relais a déjà appartenu au Club de motoneigistes du Saguenay avant d'être vendu à des citoyens d'origine française.

Interpellé dans le dossier, Jules Tremblay a confirmé que le club a subi une perte de droit de passage depuis deux ans sur la propriété de Benoît Allard. Des démarches ont été entreprises auprès des ministères des Forêts et des Transports pour ouvrir un nouveau sentier. Leur accord a été obtenu, sauf que ce sont des propriétaires de chalets et exploitants d'érablières familiales qui se sont opposés au tracé, explique M. Tremblay.

« On ne souhaite pas partir en guerre contre M. Blanchis. »

— Jules Tremblay

Au cours des derniers jours, la direction a discuté avec les ministères concernés afin de dessiner un nouveau tracé entièrement situé sur les terres publiques. « On espère que l'été prochain, nos équipes de bénévoles pourront procéder au "bûchage" de cette section de quatre ou cinq kilomètres. »

En ce qui a trait aux récriminations de M. Blanchis, M. Tremblay affirme que La Bouleaunière bénéficie tout de même d'un bon surfaçage dans le secteur sans avoir à défrayer aucune contribution financière. « Lorsqu'ils font de l'argent, ça ne nous en donne pas plus. On ne souhaite pas partir en guerre contre M. Blanchis », conclut le président du club.

Bris d'aqueduc au centre-ville de Chicoutimi

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le bris d'une conduite d'aqueduc d'un diamètre de six pouces face au 416 rue Lévis, à l'intersection de la rue Riverin, au centre-ville de Chicoutimi, a mobilisé plusieurs équipes de cols bleus de Saguenay, en après-midi lundi.

Le bris a été constaté vers 13 h 15 alors qu'une importante quantité d'eau a dévalé la côte Labrecque puis la côte de la rue Racine jusqu'à Lafontaine où une accumulation de grande ampleur a failli causer des dommages à l'intérieur de certains commerces. Le stationnement sous-terrain de l'édifice Cegertec a toutefois été épargné.

C'est dans ce secteur que plusieurs équipes de cols bleus ont été principalement mobilisées avec de la machinerie lourde et des jets de vapeur afin de dégager les puisards de la neige qui les recouvrait et les dégeler afin d'évacuer le liquide.

Les rues mentionnées plus haut ont été recouvertes rapidement de glace et des équipes affectées au sablage ont effectué le travail afin d'éviter une saison hivernale de « Glisse en ville ».

Aucun commerce visité par le journal n'avait subi de dommages intérieurs. Un doute subsistait toutefois dans le cas de la Chocolaterie Bons Délices, dont les propriétaires n'avaient pas été rejoints, selon Roger Fortin, contremaître de l'immeuble propriété des Immeubles Perron.

Plusieurs cols bleus ont dû intervenir sur la rue Lafontaine afin de dégager les puisards gelés. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Le bris d'une conduite face au 416 rue Lévis à Chicoutimi a causé un mini branle-bas dans le centre-ville jusqu'à la rue Lafontaine. — PHOTO LE QUOTIDIEN, DENIS VILLENEUVE

JONQUIÈRE : 1941-1943, STE-FAMILLE
240 000 $
Triplex tout brique avec plafond de 9 pieds au rez-de-chaussée. Beaucoup de rénovations ont été effectuées. Situé sur la rue Ste-Famille à Jonquière. À voir! Très propre!
Centris : 14056822

ARVIDA : 2363, LÉVESQUE
179 900 $
Grande maison unifamilial sans voisin arrière, très bien situé sur la rue Lévesque à Arvida. À proximité de l'école primaire Ste-Lucie.
Sous Évaluation Municipale!!!! Offrez!!!!
Centris : 12266738

JONQUIÈRE: 2269-2270, PIE-XII
145 000 $
Duplex de style jumelé situé à Jonquière sur la rue Pie-XII. Il possède deux entrée indépendante électrique, terrain clôturé avec remise.
Centris : 22801961

Proprio Direct
Marie-Eve Rathé
Courtier immobilier résidentiel
418 817-4933
marieratte@hotmail.com
5373166

OBTENEZ UN SYSTÈME 4RM SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
PLUS 3000$ DE RABAIS
À L'ACHAT DES MODÈLES ESCAPE 2018 NEUFS SÉLECTIONNÉS
PROCUREZ-VOUS UN ESCAPE

Galeries Jonquière Ford
3443, boul. du Royaume, Jonquière • 418-542-9551
www.galeriesford.com

OBTENEZ JUSQU'À 12 000$ DE RABAIS
SUR LES F-150 2018 NEUFS SÉLECTIONNÉS
PROCUREZ-VOUS UN F-150
UN DUR DE DUR
5370983

UN DÉPART APRÈS À PEINE DEUX MOIS ET DEMI

St-Gelais quitte le cabinet

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le conseiller en communication stratégique de Saguenay, Jean-François St-Gelais, quitte ses fonctions. Il a remis sa démission à la mairesse Josée Néron le 6 février.

Jean-François St-Gelais quittera l'hôtel de ville le 7 mars prochain, soit un mois après avoir appris à la mairesse qu'il partait.

Lundi, il a tenu à répondre lui-même aux questions des journalistes via courrier électronique.

«Je suis venu tenter une expérience professionnelle au cabinet de la mairesse. J'ai aimé l'expérience, mais pas suffisamment pour poursuivre. J'ai donc annoncé ma démission le 6 février. Quant au détail de la réflexion qui a conduit à ma décision, cela m'appartient», a-t-il affirmé.

Ce dernier assure qu'il est en «très bons termes» avec la mairesse et l'équipe du cabinet.

Rappelons que Jean-François St-Gelais a joint l'équipe de Josée Néron le 21 novembre dernier. Son embauche aurait eu pour objectif de pallier certaines carences en communication politique.

Jean-François St-Gelais a œuvré au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CIUSSS) de 2015 à 2018. Il a occupé des postes de conseiller-cadre en communication et coordonnateur des communications à la Régie régionale de la santé et des services sociaux et à l'Agence

> **«J'ai donc annoncé ma démission le 6 février.»**
>
> — Jean-François St-Gelais

de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 2000 à 2015. Il est également chargé de cours en gestion et relations publiques au programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'UQAC.

Jean-François St-Gelais quitte son poste de conseiller en communication stratégique de Saguenay. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

ALLIANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC

Émilie Gaudreaut nommée au CA

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Émilie Gaudreault a été nommée comme nouvelle administratrice du conseil d'administration de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec. La copropriétaire et présidente de Délices du Lac-Saint-Jean et de l'Économusée de la confiturière : Bleuets sauvages, siégera jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Émilie Gaudreault a été sélectionnée lors de la réunion du conseil du 23 janvier.

«Je suis fière de mettre au service de l'Alliance mes connaissances afin de rassembler, concerter et représenter les entreprises et les associations du secteur touristique pour propulser la performance de l'industrie tout en soutenant et en participant au développement de l'offre et à la mise en marché touristique du Québec», a dit Émilie Gaudreault, qui possède plusieurs années d'expérience en gestion de petites et moyennes entreprises pour lesquelles le tourisme a une importance majeure.

Celle qui est formée en tourisme a acquis il y a quelques années une entreprise agrotouristique désormais membre du Réseau économusée, qui rayonne au Québec et à l'international. Elle est aussi administratrice de la Société du même réseau.

«Sa vision d'entrepreneure issue des régions et son affection particulière pour l'intégration d'un volet touristique dans les plans d'affaires des entreprises font d'elle une alliée de qualité au sein du conseil d'administration de l'Alliance et nous sommes très heureux de l'accueillir au sein de notre regroupement d'affaires», affirme Éric Larouche, président du conseil d'administration de l'Alliance qui est composé de 17 administrateurs, élus pour des mandats de deux ans.

Émilie Gaudreault siège désormais au conseil d'administration de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

5377929

5378293

5378064

EMPLOIS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le plus bas taux d'activité en dix ans

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean affiche son plus bas taux de chômage en 10 ans, mais il inscrit également son plus bas taux d'activité de la décennie et un taux d'emplois à la baisse.

L'Institut de la statistique du Québec a publié son *Annuaire québécois des statistiques du travail,* un portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail qui se concentre sur les années 2008 à 2018.

Les données compilées révèlent un taux de chômage qui a diminué de 2,6 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours de la dernière décennie. En 2008, le taux de chômage était de 8,7 %. En 2018, il atteignait 6,1 %, son plus bas taux enregistré dans la région en 10 ans.

L'étude souligne toutefois également que le taux d'activité a baissé de 2,8 % en 10 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Entre 2008 et 2018, il est passé de 60,2 % à 57,4 %, son plus bas taux en 10 ans. Les plus hauts taux d'activité de la dernière décennie ont été atteints en 2012 et en 2014 avec 60,7 %.

Au Québec, le taux d'activité a subi une variation de -1 %, passant de 65,6 % en 2008 à 64,6 % en 2018.

Le nombre d'emplois a lui aussi subi une baisse dans la région au cours des dix dernières années. En 2008, 125 300 emplois étaient répertoriés. En 2018, le nombre d'emplois avait chuté à 124 100, soit une diminution de 1200 emplois, ce qui représente une variation négative de -1,0 %. Seules les régions administratives de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-3,9 %) et du Bas-Saint-Laurent (-4,2 %) ont également enregistré des taux de variation négatifs au cours des dix dernières années. Ces derniers sont toutefois beaucoup plus marqués qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour l'ensemble de la province, le nombre d'emplois est passé de 3 882 700 à 4 262 200 en 10 ans, soit une variation positive de 9,8 %.

Le taux d'emploi est pour sa part passé de 54,9 % en 2008 à 53,9 % en 2018, une variation négative de -1,0 %. Le taux est similaire à ceux enregistrés dans les Laurentides (-0,9 %), dans Lanaudière (-0,8 %) ainsi qu'en Mauricie (-0,8 %). Pour l'ensemble de la province, le taux d'emploi a augmenté de 0,2 % entre 2008 et 2018, passant de 60,8 % à 61 %.

Entre 2007 et 2017, la répartition des emplois entre hommes et femmes a légèrement changé. En 2007, 56 700 emplois (45,3 %) étaient occupés par des femmes, et 68 600 (54,7 %) l'étaient par des hommes.

En 2017, 59 300 postes étaient détenus par des femmes (47,8 %) et 64 800 l'étaient par des hommes (52,2 %).

L'écart salarial hommes-femmes a grandi

MONTRÉAL — L'écart salarial entre les hommes et les femmes, qui s'était rétréci, vient d'augmenter.

L'Annuaire québécois des statistiques du travail que vient de publier l'Institut de la statistique du Québec révèle en effet que pour l'année 2018, l'écart de salaire est maintenant de 3$ l'heure en faveur des hommes. Ceux-ci gagnaient 26,90$ l'heure en moyenne, alors que les femmes gagnaient 23,90$.

Par exemple, lors de précédentes années, cet écart atteignait 2,67$ en 2017 et 2,76$ en 2008. Il était toujours demeuré sous la barre des 3$ dans la dernière décennie.

Un phénomène similaire se présente pour la rémunération hebdomadaire : l'écart en dollars s'est accru. **PRESSE CANADIENNE**

5363378

SYLVAIN GAUDREAULT DÉNONCE LA SURCONSOMMATION DE RITALIN

Vers une commission parlementaire

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

La surconsommation de médicaments pour traiter l'hyperactivité chez les enfants inquiète les politiciens du Québec. Tellement que tous les partis se sont montrés ouverts lundi à faire un examen de conscience sur le sujet en commission parlementaire.

C'est le député péquiste Sylvain Gaudreault qui a tendu la main à ses collègues afin d'envoyer « un puissant message » à la société. Selon lui, cette commission non partisane pourrait être à l'image de la commission spéciale sur le droit de mourir dans la dignité, tenue il y a quelques années.

Rapidement, le ministre délégué à la Santé et aux services sociaux Lionel Carmant s'est montré intéressé. « Nous sommes très ouverts à l'idée qu'une commission parlementaire soit organisée. On a de l'intérêt, c'est certain », a soutenu son attachée de presse Maude Méthot-Faniel.

Si le Parti libéral du Québec réclame plutôt une commission parlementaire sur la santé mentale, le député André Fortin « ne voit pas de raison de s'opposer » à la demande de M. Gaudreault. Le député solidaire Sol Zanetti croit aussi que c'est « quelque chose qu'il faut investiguer ».

Le député péquiste de Jonquière s'inquiète du fait que c'est dans sa région, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, que les prescriptions de psychostimulants (comme le Ritalin) sont les plus nombreuses. Environ 30 % des jeunes de 10 à 17 ans du Saguenay-Lac-Saint-Jean en consomment, alors qu'à l'échelle du Québec, la proportion est d'environ 15 %. La prévalence du trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) se situe toutefois entre 5 % et 10 %.

M. Gaudreault s'est fait le porte-voix du message porté par un groupe de 65 pédiatres, qui ont signé une lettre ouverte lundi proposant des pistes de solution à cette problématique toute québécoise. Le pédiatre Pierre Claude Poulin explique que cette fois-ci, il ne voulait pas que « ça reste un *buzz* médiatique » qui ne dure que 24 heures. Il croit qu'une commission parlementaire permettra d'aller plus loin.

RIEN RÉGLÉ EN 1999

Un comité d'étude sur la surconsommation de psychostimulants avait été créé il y a 20 ans, mais ses recommandations sont restées lettre morte, déplore M. Poulin. « Je pense qu'on n'a rien réglé en 1999 puis on est devant le même problème. »

Selon ce groupe de pédiatres, le problème est même amplifié en raison du manque d'activité physique chez les jeunes et du temps trop important passé devant les écrans.

M. Poulin croit que les médecins doivent se remettre en question, mais qu'il y a aussi une partie de la solution « qui appartient au milieu scolaire ». « Les enfants qui sont référés pour des TDAH envahissent littéralement nos bureaux de consultation », constate-t-il.

Son collègue Jean-Benoît Bouchard raconte qu'il refuse parfois de prescrire des psychostimulants, mais que les parents pleurent ou repartent fâchés du bureau « parce que soit la garderie, soit l'école vont capoter ».

Le pédiatre Guy Falardeau propose que le Québec se dote d'une méthode uniforme et valable pour évaluer le TDAH, mais qui ne coûte pas 2000 $ comme ce qui se fait au privé. Car selon lui, des faux diagnostics sont posés parce que des médecins utilisent des questionnaires « poches » pour évaluer le TDAH.

Même si tous les partis de l'Assemblée nationale ont dit vouloir que cette commission parlementaire ait lieu, précisons qu'officiellement, il faut que la Commission de la santé et des services sociaux accepte de se saisir d'un mandat d'initiative lors d'une séance de travail, ce qui n'est pas encore fait.

Le député péquiste Sylvain Gaudreault a tendu la main à ses collègues afin d'envoyer «un puissant message» à la société. — ARCHIVES LE SOLEIL

Gala PERFORMANCE 2018

Via Capitale Saguenay–Lac-Saint-Jean est fière de souligner les performances de ses courtiers au Saguenay–Lac-Saint-Jean

viacapitale
Saguenay–Lac-Saint-Jean
Agence immobilière

En solo par secteur pour la région

Chicoutimi
INSCRIPTEUR

Michelle CLAUDE
VENDEUR

Jérôme COTÉ

Jonquière
INSCRIPTEUR /VENDEUR

Michel GIRARD

Alma
INSCRIPTEUR /VENDEUR

Chantale TREMBLAY

Haut du lac
INSCRIPTEUR /VENDEUR

Daniel MALTAIS

En équipe pour la région

Équipe Simard
INSCRIPTEUR

François CHAYER | Pierre-Olivier SIMARD | Guy SIMARD

Équipe Lavoie2
VENDEUR

Louis BRODEUR | Hélène LAVOIE | Jacques LAVOIE | Marylène BOIVIN

5378176

ROBERVAL

Du travail partagé

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Avec le départ du CLD Domaine-du-Roy de ses bureaux de Roberval, la Ville souhaite aménager un espace de travail partagé pour regrouper les services des organismes à caractère économique dans un même lieu.

Lors de la séance du conseil de ville de Roberval tenu lundi, les élus ont approuvé une demande d'aide financière de 12 419 dollars, qui sera portée par la Chambre de commerce et d'industrie de Roberval, à la MRC Domaine-du-Roy, dans le cadre du Fonds de développement du territoire.

Ce budget viendrait s'ajouter aux 50 000 dollars prévus à l'amélioration locative ainsi qu'aux 50 000 dollars supplémentaires prévus dans le plan triennal d'immobilisation présenté en décembre 2018, a précisé Sabin Côté, maire de Roberval.

« Cette démarche-là vise à réaménager l'espace qui était occupé par le CLD, a-t-il dit. On a un engagement à loger les ressources du CLD et par le fait même, on veut en profiter pour joindre tous les OBNL à caractère économique dans un même lieu de travail. »

La Ville, qui consacrait jadis 30 000 dollars pour loger le CLD, veut donc utiliser cette somme pour stimuler l'essor d'une sorte de guichet unique.

« Cette démarche-là vise à réaménager l'espace qui était occupé par le CLD. »

— Sabin Côté

En plus de la SADC Lac-Saint-Jean Ouest qui loge déjà dans la bâtisse, l'administration souhaite que la Chambre de commerce, le Camping Mont-Plaisant, la ressource de la stratégie de main-d'œuvre ainsi que le Centre Jeunesse emploi, viennent s'installer dans ces locaux. « L'idée, c'est d'offrir aux entrepreneurs qui ont des besoins en marketing, en démarrage ou en support technique, de pouvoir se présenter à un seul endroit pour avoir toutes les réponses à leurs questions. »

Cette initiative a vu le jour lorsque le CLD Domaine-du-Roy a décidé de concentrer son offre de services à Saint-Félicien, après avoir vu le nombre de ses employés passé de 11 à quatre. Une ressource du CLD demeurera toutefois active à Roberval.

La Ville souhaite ainsi profiter des nouvelles enveloppes qui seront disponibles dans le fonds de développement du territoire de la MRC du Domaine-du-Roy à compter du mois d'avril pour réaliser le projet pour le mois de juin.

Éventuellement, ces locaux pourraient aussi être loués à des travailleurs autonomes si la demande n'est pas comblée par les organismes.

APRÈS SAINT-HENRI-DE-TAILLON

Alma achètera aussi un véhicule Kargo

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Le véhicule électrique Kargo semble trouver écho dans plusieurs villes et municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Après, Saint-Henri-de-Taillon, c'est maintenant au tour d'Alma de faire l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique à quatre roues motrices.

Une somme d'un peu plus de 34 000 $ est nécessaire pour faire l'acquisition du véhicule qui détient l'homologation VBV (véhicule basse vitesse) délivrée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

« C'est un véhicule 100 % aluminium, léger et sans corrosion. Le véhicule écologique sera utilisé pour l'entretien des parcs et pelouses. Il sera également utilisé au centre-ville et pour la lecture des compteurs », a expliqué la présidente du comité des travaux publics et conseillère municipale du quartier # 6 Champagnat, Sylvie Beaumont.

L'entreprise régionale Kargo est la seule a avoir participé à l'appel d'offres sur invitation. Un projet de résolution en ce sens figurait à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal d'Alma.

Rappelons qu'en décembre dernier, la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon avait été la première du Saguenay-Lac-Saint-Jean à faire l'acquisition d'un véhicule électrique Kargo.

Félicitations

aux courtiers qui se sont classés parmi les 100 premiers au Québec sur 1015 courtiers solo du réseau immobilier Via Capitale

Chantale **TREMBLAY**

Daniel **MALTAIS**

Jérôme **COTÉ**

Michelle **CLAUDE**

Félicitations

aux équipes qui se sont classées parmi les 25 meilleurs au Québec pour le réseau Via Capitale

ÉQUIPE LAVOIE²

Louis **BRODEUR** | Hélène **LAVOIE** | Jacques **LAVOIE** | Marylène **BOIVIN**

ÉQUIPE DUFOUR-DUFOUR-TURGEON

Alain **DUFOUR** | Linda **TURGEON** | Jean-Marc **PRINCE** | Michel **DUFOUR**

ÉQUIPE SIMARD

François **CHAYER** | Pierre-Olivier **SIMARD** | Guy **SIMARD**

ÉQUIPE BOISSONEAULT-GAGNON

Françoise **BOISSONEAULT** | Josée **GAGNON**

LES ASSOCIÉES DE L'IMMOBILIER

Guylaine **GAGNON** | Alexandra **DESBIENS**

PLUS GRAND NOMBRE ET VOLUME HYPOTHÉCAIRE AU QUÉBEC

ÉQUIPE SIMARD

François **CHAYER** | Pierre-Olivier **SIMARD** | Guy **SIMARD**

PLUS GRAND NOMBRE DE VENTES AU QUÉBEC

ÉQUIPE DUFOUR-DUFOUR-TURGEON

Alain **DUFOUR** | Linda **TURGEON** | Jean-Marc **PRINCE** | Michel **DUFOUR**

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Des analogues climatiques

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE
claude_villeneuve@uqac.ca

Les simulateurs du climat sont des programmes informatiques d'une grande complexité qui calculent, à l'aide de puissants ordinateurs, les probabilités de l'évolution du climat selon des scénarios prédéfinis. Par exemple, on peut évaluer la probabilité d'une trajectoire d'évolution du climat dans les 100 prochaines années dans un scénario où on émet plus ou moins de gaz à effet de serre. Avec le dernier rapport spécial du GIEC sur la stabilisation du climat à 1,5 °C de plus que la moyenne préindustrielle par exemple, les modèles ont permis de calculer que la planète entière devrait être carboneutre en 2050 pour espérer y arriver. De même, j'ai expliqué dans une série de chroniques l'été dernier (du 30 juin au 25 juillet 2018) quels étaient les scénarios envisagés pour la prochaine série de rapports du GIEC qui devrait paraître en 2020-2021.

Pour la plupart des gens, une augmentation de 1, 2 ou 5 degrés sur le climat dans 60 ou 100 ans peut apparaître très abstraite et difficile à interpréter. En effet, peu de gens connaissent la température moyenne annuelle qu'il fait dans leur patelin. En gros, on sait qu'il fait en moyenne plus chaud à Montréal qu'à Chibougamau ou à Québec qu'à Sept-Îles, mais pas plus. Le 13 février, un article dans la revue *Nature communications* a utilisé la méthode des analogues climatiques contemporains pour illustrer l'évolution du climat dans 540 villes en Amérique du Nord selon le scénario où on continue d'émettre des gaz à effet de serre au rythme actuel ou celui où on contrôle les émissions. Un site Internet permet de comparer les résultats à la fin du siècle (*https://tinyurl.com/urbanclimate*). Les villes choisies représentent environ 75 % de la population des États-Unis et 50 % de la population canadienne.

La méthode des analogues climatiques contemporains consiste à rechercher un climat qui existe aujourd'hui (normale 1960-1990) dans un lieu donné pour illustrer le climat qu'il fera en moyenne entre 2070 et 2099 à un autre endroit. Par exemple, dans le scénario où on limite les émissions, le climat de Normandin au Lac Saint-Jean sera analogue à celui qui caractérise Saint-Hyacinthe en Montérégie aujourd'hui. Les auteurs ont utilisé deux scénarios et fait rouler 27 simulateurs climatiques différents pour avoir une idée statistiquement solide de l'évolution du climat.

Les résultats font réfléchir. En moyenne, si on ne contrôle pas les émissions, les isothermes (lignes de moyenne de température annuelles) migreront de 850 kilomètres vers le nord sur l'ensemble du continent. New York au Saguenay ? La saison de pêche blanche sera vite à l'eau claire ! Dans un scénario où on contrôle les émissions, ce serait plutôt 514 kilomètres, donc le climat actuel de Toronto en Abitibi.

En fait, c'est un peu plus compliqué que cela. Le climat n'est pas qu'une moyenne de température annuelle. Il y a aussi la variabilité liée à la localisation géographique, par exemple une ville située au bord de la mer ou au pied d'une montagne connaîtra un climat influencé par sa topographie. Le déplacement des masses d'air influencé par la circulation générale de l'atmosphère amènera aussi des masses d'air arctiques en hiver et des précipitations toute l'année dans le nord-est alors qu'à Vancouver, c'est la prédominance de l'influence océanique et la présence des montagnes qui déterminera la météo. Le climat ressemblera à celui de Seattle juste une centaine de kilomètres plus au sud alors qu'à Québec, le climat sera en 2080 celui qui règne aujourd'hui à Chatham dans le sud de l'Ontario.

L'utilisation des analogues climatiques contemporains est un bon moyen pour vulgariser et communiquer les impacts probables des changements climatiques. Savoir qu'un climat équivalent à celui d'un futur probable existe déjà quelque part peut inspirer les décideurs et planificateurs pour prendre des mesures d'adaptation maintenant et réduire d'avance les impacts négatifs du changement anticipé.

RICHARD MARTEL REVIENT DU MALI...

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

La laïcité

Au moment où le gouvernement Legault doit présenter son projet de loi sur la laïcité, il est bon d'y réfléchir. Il est bien entendu que le tout ne doit concerner que l'espace public. Les écoles, les tribunaux, les corps policiers, l'armée. Il n'y a pas de place dans toute la fonction publique y compris l'éducation aux niveaux primaire et secondaire pour tout signe religieux ostentatoire. Quand je parle d'éducation, je ne parle pas d'enseignement aux niveaux supérieurs comme le cégep ou l'université. À ces niveaux, les étudiants adultes ont pu se faire une opinion et ne risquent pas d'être influencés par les signes que portent les enseignants. On a enlevé les crucifix des écoles. Les religieuses et religieux catholiques ne portent plus de croix fortement visible à la ceinture ou au cou. Ceci, il me semble, correspond aux vœux de la nette majorité de la population québécoise.

Pourquoi à l'heure actuelle ne voit-on que les musulmans ou les musulmanes portant le hijab, ce symbole de la soumission des femmes aux hommes, s'opposer avec véhémence à ces règles, appuyés en ce sens par quelques bien-pensants de la société et particulièrement ceux du Parti libéral du Québec et de Québec solidaire qui possèdent, on le sait, le monopole de la vertu. Attendez aussi de voir la campagne déjà entreprise et qui va s'accentuer de notre société d'État, Radio-Canada. On va encore voir le défilé des belles petites musulmanes avec un si beau voile qu'elles portent par choix et qui risquent de perdre leur emploi à cause des méchants islamophobes. Mais si elles portent ce voile par choix, elles peuvent en faire un autre. Elles peuvent faire le choix de l'enlever au travail dans la fonction publique et le remettre en toute autre circonstance. Quant à celles qui le portent par imposition de leur communauté, elles devront comprendre et leur communauté devra aussi comprendre que la société québécoise ne peut tolérer un signe démontrant la soumission et l'infériorité de la femme par rapport à l'homme.

Si nous voulons que le principe de la laïcité de l'État ne soit pas interprété comme favorisant une religion au détriment de toutes les autres, il faut absolument que le crucifix soit enlevé du Salon bleu de l'Assemblée nationale. C'est un symbole de soumission de l'État à l'Église catholique

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

PHOTO DU JOUR

Elle s'appelle Soa et fait partie des rares propithèques couronnés encore présents sur la planète. Il n'existe actuellement qu'une vingtaine d'individus de cette espèce issue du Madagascar et en voie critique d'extinction. Soa est née le 11 décembre 2018, au zoo de Besancon, en France. — PHOTO AFP, SEBASTIEN BOZON

inséré à cet endroit en 1936 par un gouvernement dont le premier ministre se vantait d'une promiscuité avec le clergé. Peut-on dans ce cas parler de patrimoine ? J'en doute, et si c'est le cas, pourquoi ne pas le déplacer à un autre endroit moins symbolique que la salle de délibération de l'Assemblée nationale ? Il me semble que ce serait là un bel argument pour inciter tous les tenants des religions à suivre les règles de la laïcité de l'État. Il en est de même pour les salles de Cour où ce symbole trône parfois encore.

Certains démagogues parlent de faire disparaître tous les signes religieux de l'espace public. La croix du mont Royal, les croix de chemin dans les campagnes. C'est du délire. Pourquoi ne pas raser les églises tant qu'à y être et débaptiser toutes les villes et autres municipalités portant un nom de Saint ? Ça, c'est du patrimoine. Comme les synagogues, les mosquées et autres temples. Il faut les préserver à tout prix, les conserver, les entretenir.

Cette forme de laïcité est la seule qui assurera la paix publique.

Gabriel Dallaire
Chicoutimi

Clair et concis

En réaction à la chronique de Sébastin Lévesque publiée le 18 février et intitulée «La science et nous».

Bonjour Monsieur Lévesque,

Je vous félicite pour votre chronique *La science et nous*. Je n'ai jamais lu un écrit aussi clair, concis et juste sur la place de la science dans notre vie. Tout y est dit sans se perdre dans de quelconques élucubrations. À l'époque de la pensée grégaire propagée sur la Toile, votre propos est un vent de fraîcheur.

J'espère que vous en transmettrez une copie à notre ministre de l'Éducation.

Merci encore et bonne journée,

Jean-Loup Robert
Professeur à la retraite
Québec

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Chouette, du pétrole propre!

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jsalvet@lesoleil.com

Dans mon calepin de notes, trois sujets sont restés en plan ces derniers jours et un est apparu lundi. Le premier concerne le pétrole propre. Pardonnez l'oxymore.

On se souvient de la déclaration fracassante du premier ministre François Legault sur le « pétrole sale » de l'Alberta, déclaration tombée au même moment où l'on apprenait que le Québec toucherait 13,1 milliards $ en péréquation en 2019-2020, soit 1,4 milliard $ de plus que pour l'année financière se terminant le 31 mars.

Certes, il existe du pétrole plus sale que d'autres. Mais il ne se trouvera personne pour affirmer qu'il existe du pétrole propre. Tous les pétroles sont plus ou moins sales, disons-le ainsi.

Partant de là, la péquiste Mégane Perry Mélançon a eu raison la semaine dernière de lier la déclaration controversée de François Legault au projet d'exploitation pétrolière de la compagnie Cuda Pétrole et Gaz en Gaspésie.

On veut bien croire, comme le dit le gouvernement Legault, que ce projet n'ira pas de l'avant sans respecter de strictes conditions, mais il y a là apparence d'incohérence — à moins, bien sûr, de considérer qu'il existe un pétrole québécois propre…

SURFER

À l'issue de sa rencontre avec François Legault, le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, s'est engagé vendredi à porter le message du gouvernement caquiste à Ottawa. C'est ce qu'il peut faire de mieux, surtout d'un strict point de vue tactique.

Avec les élections fédérales, M. Blanchet et ses bloquistes ont intérêt à surfer sur la popularité de la Coalition avenir Québec (CAQ) au Québec.

Mais ils ne seront pas les seuls à vouloir prendre la vague caquiste. Il y aura aussi les conservateurs d'Andrew Scheer. Les uns et les autres se disputeront le vote nationaliste.

MESSAGE INTERNE

Ce n'est qu'après un long et dur bras de fer que les partis politiques québécois étaient parvenus à s'entendre sur le libellé d'une résolution au sujet de la Catalogne en 2017. Or, ils sont à nouveau divisés ces jours-ci, bien que leur discorde passe cette fois plutôt inaperçue.

Un projet de résolution parlementaire du Parti québécois n'a pas trouvé écho auprès du gouvernement. Pour la CAQ, qui réunit à la fois des souverainistes et des fédéralistes, l'affaire est plus délicate au pouvoir que dans l'opposition.

Les partis politiques québécois s'entendront-ils cette semaine sur le libellé d'une nouvelle résolution sur la Catalogne ? L'une des difficultés est qu'à travers cet éventuel texte, c'est d'abord aux Québécois qu'ils parleront.

COLLABORATION

Chaque nouveau gouvernement québécois a beau blâmer son prédécesseur, il n'en demeure pas moins qu'on est toujours plus dans la continuité que dans la rupture. Il en va ainsi de la place que doivent prendre les infirmières praticiennes spécialisées dans le monde médical.

La ministre de la Santé, Danielle McCann, a pris le témoin de son prédécesseur, Gaétan Barrette. Le principe du passage de témoin, c'est d'emmener celui-ci plus loin. Dans ce cas-ci, beaucoup plus loin.

On se gargarise souvent du mot *collaboration* à l'Assemblée nationale. Voilà un dossier où les partis d'opposition devront continuer de soutenir M^me^ McCann et ne pas lui tourner le dos à la première modalité présentée.

Le premier élève du CQFA

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com

La ville de Saint-Honoré a invité des membres de la direction générale du Cégep de Chicoutimi, mercredi dernier, dans le cadre d'un déjeuner-conférence et de réseautage, une occasion pour l'établissement d'enseignement de faire connaître leurs services et de mieux faire connaissance avec la ville qui accueille le Centre québécois de formation en aéronautique (CQFA).

Le directeur général du cégep, André Gobeil, a d'ailleurs qualifié le CQFA comme étant une école dans un cégep. L'école de pilotage reçoit environ 360 demandes d'inscriptions par année pour suivre des cours de pilotage et le CQFA recrute seulement 40 étudiants en première année pour en diplômer environ 35 après trois ans de formation.

Le CQFA fait partie des cinq grandes écoles nationales du Québec qui offrent des formations techniques de haut niveau dans des spécialités exclusives au même titre que l'Institut maritime de Rimouski, l'École des pêches et de l'aquaculture en Gaspésie, l'École nationale d'aérotechnique de Montréal et l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Victoriaville.

De beaux projets sont en voie d'être réalisés au CQFA alors qu'un mémoire a été déposé au ministère de l'Éducation pour la construction d'un nouveau hangar, l'achat d'un simulateur de vol et de nouveaux avions pour la formation de pilotes de ligne, de pilotes de brousse et de pilotes d'hélicoptère pour former la crème des pilotes du Québec.

LA CRÈME DES PILOTES

En parlant de la crème des pilotes, j'ai fait la connaissance de Bernard Gendron, le premier pilote à s'inscrire au cours de pilotage du Cégep de Chicoutimi. « Il n'y avait pas de comité de sélection en 1968. J'ai appris en écoutant les nouvelles à la télévision que le cégep allait offrir des cours de pilotage. Le lendemain matin, j'étais dans le bureau du premier directeur général, Robert Papillon, qui était en train d'accrocher ses diplômes sur les murs de son nouveau bureau », raconte l'homme de 69 ans qui vit maintenant sur les rives du lac Docteur, à Saint-Honoré.

« Je lui dis que j'ai vu aux nouvelles que le cégep donnerait des cours de pilote et que je voudrais m'inscrire. Il a pris mon nom en note et il m'a dit de me présenter le 5 septembre dans le local. Voilà, j'étais inscrit et accepté », raconte celui qui a été pilote de brousse pendant 40 ans.

« En sortant de l'école, j'ai travaillé sept ans pour Air Saguenay pour faire le transport des chasseurs et pêcheurs dans les pourvoiries. C'était une belle époque. On volait à vue, évidemment, et il arrivait parfois que les clients restaient dans le bois quelques jours de plus avant que le temps se dégage. Dès que le soleil se pointait, on allait chercher les clients qui donnaient de bons pourboires. Parfois on pouvait se faire jusqu'à 500 $ de "tips" par semaine. C'était beaucoup d'argent pour un jeune pilote en 1970 », relate celui qui a confié ne pas aimer la pêche et ne pas manger de poissons.

Le premier élève à s'inscrire au cours de pilotage du Cégep de Chicoutimi, Bernard Gendron (à droite), a fait la connaissance du nouveau directeur général du Centre québécois de formation en aéronautique, Steeve Noreau, lors d'un déjeuner-conférence de la ville de Saint-Honoré.— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROGER BLACKBURN

Après sept ans pour le compte d'Air Saguenay, Bernard Gendron a été 20 ans à titre de pilote exécutif pour la compagnie Sher-Wood qui fabriquait des hockeys à Sherbrooke. « L'été, je transportais des vedettes de hockey dans les camps de pêche luxueux de la compagnie et l'hiver j'étais représentant pour la compagnie et je vendais des hockeys partout en Amérique », met en relief le premier élève du cours de pilotage.

Il a fait ce travail de 1977 à 1997 avant de travailler trois années à Havre-Saint-Pierre et donner quelque cours de formation. Il est encore aujourd'hui un des rares spécialistes des appareils à roues de queue, qui donne encore de la formation reconnue par Transports Canada.

Le pilote de brousse a plusieurs anecdotes en tête et une carrière bien remplie. « À cette époque, il y avait plusieurs compagnies qui fabriquaient des hockeys à Sherbrooke », dit-il. Les plus âgés d'entre nous se souviendront du commentaire de Jean Perron, alors qu'il était entraîneur du Canadien, qui s'en prenait à ses défenseurs qui avaient de la difficulté à gérer le trafic en avant du filet. « Un bon coup de Sher-Wood dans le dos, ça fait du bien de temps en temps » avait-il déclaré devant les journalistes, en faisant référence aux célèbres bâtons de hockey.

VOL À BASSE ALTITUDE

J'ai réussi à lui tirer un peu les vers du nez en rapport avec une légende urbaine concernant les élèves pilotes de la première cohorte du Cégep de Chicoutimi. La rumeur veut que des pilotes se soient amusés à faire des vols à basse altitude au-dessus du cégep, comme Tom Cruise dans le film *Top Gun*. Un des pilotes aurait même fait voler un des appareils entre les deux clochers de la cathédrale de Chicoutimi, ce qui avait mis en beau fusil les autorités du Cégep. Les jeunes pilotes auraient même déclenché une enquête de la GRC.

Bernard Gendron a confirmé les vols à basse altitude, mais ne se souvient pas de la passe entre les deux clochers de la cathédrale. La première cohorte comptait environ 25 élèves-pilotes et ils doivent être âgés de 69 ou 70 ans aujourd'hui. Si vous en connaissez un, faites-vous compter l'histoire et dites-moi si la passe entre les clochers de la cathédrale est vraie. J'aimerais juste savoir.

Contactez-nous au 418-544-2444
Visitez notre site Internet: sismaison.com
Suivez-nous sur

Annie Girard
Courtier immobilier résidentiel
418 591-0121
agirard@sismaison.com

Cyndie Gauthier
Courtier immobilier résidentiel
418 590-3390
cgauthier.immobilier@gmail.com

Gilles Fournier
Courtier immobilier
418 820-7244
fournier.gilles@videotron.ca
NOUVELLE INSCRIPTION 125000$
MLS: 20681847
JONQUIÈRE
4018, STE-MARGUERITE
PRIX REVISÉ 142500$
MLS: 15736433
CHICOUTIMI
52, ST-ISIDORE

Normand Simard
Courtier immobilier agréé
418 541-0445
nosimard@derytele.com
MLS: 15963953
LA BAIE
4842, CH. ST-BRUNO
MLS: 12556603
LA BAIE
1462-4, AVENUE DU PORT

Léo Waltzing
Courtier immobilier agréé
418 812-7424
leowaltz123@gmail.com
NOUVELLE INSCRIPTION
MLS: 22538389
ST-FÉLIX D'OTIS
122, CLAVEAU
MLS: 20330998
ST-FÉLIX D'OTIS
125, VIEUX CHEMIN

5374030

F-18 AUSTRALIENS ACQUIS PAR LE CANADA

Les deux premiers sont arrivés

NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

Le Canada vient de prendre livraison de deux premiers F-18 australiens. Les appareils monoplaces, qui participaient à l'exercice Red Flag au Nevada, ont atterri à la base albertaine dimanche.

Les 16 autres avions de la flotte intérimaire seront livrés à intervalle régulier jusqu'en 2021. Dans un communiqué de presse, l'Aviation royale canadienne affirme que les nouveaux appareils seront distribués entre la 4e Escadre de Cold Lake et la 3e Escadre de Bagotville, mais n'était pas en mesure de préciser la quantité d'appareils dévolus au Saguenay. Chacune des deux bases possède deux escadrons de CF-18, mais Cold Lake en compte un troisième pour la formation initiale des pilotes.

Même s'ils sont du même type que la flotte actuelle de chasseurs du Canada et peuvent être intégrés rapidement, quelques modifications sont nécessaires afin que les avions australiens puissent avoir une configuration semblable à celle des CF-18 canadiens. Ce travail technique, qui sera entrepris rapidement, sera effectué par des entreprises canadiennes. Selon des informations déjà dévoilées, la transformation se ferait à Mirabel. Dans son communiqué, l'ARC indique également qu'un examen des améliorations de la capacité de combat est en cours.

Selon le ministre de la Défense, Harjit S. Sajjan, cette flotte de 18 chasseurs intérimaire « est essentielle pour que l'ARC assure la sécurité de la population canadienne et du Canada. Nous connaissons bien ces aéronefs et sommes convaincus qu'ils peuvent fournir le soutien supplémentaire dont notre flotte actuelle a besoin. Ils ont été transportés dimanche par la Force aérienne royale d'Australie et j'ai hâte de les voir voler à nouveau sous nos couleurs canadiennes ».

Les 25 avions, dont sept seront utilisés pour les pièces, visent à permettre à l'Aviation royale canadienne de continuer de remplir sa mission en attendant l'arrivée des 88 appareils de nouvelle génération à compter de 2025. L'appel d'offres pour l'achat des nouveaux chasseurs doit être publié ce printemps et l'attribution d'un contrat devrait suivre en 2021-22.

Quatre chasseurs sont toujours en lice après le retrait de Dassault, fabricant du Rafale français, soit le Typhoon d'Eurofighter, le Grippen suédois, et le F-35 de Lockheed. Le F-18 Super Hornet de Boeing est théoriquement toujours dans la course, même si Ottawa l'avait mis au ban en marge du conflit entre l'avionneur et Bombardier sur fond de C-Series.

Mais du lot, le F-35 Lightning est le seul avion de dernière génération (5e) indétectable par les radars et compatible avec les systèmes intégrés de combat américains. Le Gripen suédois est de la même génération que le F-18 et le Typhoon est un avion de 4,5e génération que les Européens songent à remplacer en 2040.

Ce F-18, portant la cocarde de l'Australie, a atterri à Cold Lake dimanche. — COURTOISIE

Ce croquis résume les modifications qui seront apportées aux 18 appareils australiens pour qu'ils soient compatibles avec l'Aviation royale canadienne. — COURTOISIE

EFFORTS

Parallèlement, comme le révélait un cri d'alarme lancé la semaine dernière, le Canada va poursuivre ses efforts de maintien en poste et de recrutement pour s'assurer que l'Aviation royale canadienne atteigne le nombre et les niveaux d'expérience voulus chez les pilotes et les techniciens.

VISITES Libres
DIMANCHE 17 FÉVRIER
DE 14 H À 16 H

CHICOUTIMI MLS: 12905075

165, Place de Chande
Françoise Boissonneault 418 591-0384

CHICOUTIMI

879, du Barrage.
Maison en rangée, 2 chambres, pas de sous-sol.
Louise Belley 418 820-3198

CHICOUTIMI MLS: 16715114

770, Baillargeon
Libre immédiatement, près des services, de l'Université et des écoles privées. 4 chambres. Adaptée pour personne à mobilité réduite avec rampe d'accès. Toiture 2018.
Hélène Lavoie 418 693-4293

JONQUIÈRE MLS: 9822029

4273, Châteauguay
Vincent Beauchamp Laitres 418 290-3206
Guy Simard 418 550-6561

viacapitale SAGUENAY–LAC-ST-JEAN
viaPROTECTIONS propriétaire domiciliaire hypothécaire
5378328

Agence immobilière Saguenay–Lac-Saint-Jean
viaPROTECTIONS propriétaire domiciliaire hypothécaire
Denise BLANCHETTE
Courtier immobilier
418 820-6277

AVEC VERRIÈRE

224, Marco, Chicoutimi
MLS : 17390361
Une belle tout brique de 28x52 située dans un secteur tranquille, grand terrain bordé par haies de cèdre et offre de l'intimité. Prise de possession rapide!

2004, du Merlot, Chicoutimi
MLS : 25613578
Nouveau sur le marché! Jumelé de 1800 pi ca réparti sur 2 niveaux de planchers avec abri d'auto de 27 x 13.5 p. Certifié Novoclimat 2.0 et ''Leed Or''.

5378122

viacapitale
Via Capitale Saguenay–Lac-St-Jean
Agence immobilière
viaPROTECTIONS propriétaire domiciliaire hypothécaire
Hélène Turgeon
Courtier immobilier
Cell.: 418 590.1818

NOUVEAUTÉ LIBRE RAPIDEMENT

1108-1110, boul Saguenay Ouest
MLS 12397016
Duplex de 2 logements de 4 1/2 pcs, avec magnifique vue sur le Saguenay. Sur grand terrain de plus de 34 000 pi ca. avec garage. Parfait pour loger avec un parent .

CONDO

1915, Des Hiboux app. 208
MLS : 24885945
NOUVEAU PRIX : 150 000$
3 chambres.
Libre immédiatement

5378075

RESCAPÉS POILUS

12h dehors... comme les chats errants

MÉLISSA VIAU
mviau@lequotidien.com

Le 16 février dernier, de midi à minuit, les administratrices de l'organisme Rescapés Poilus, Annie Tremblay, Suzanne Harvey et Mélanie Fillion, ont passé 12 heures dehors afin de prendre conscience de la réalité des chats errants.

Évidemment, plusieurs bénévoles ont contribué au succès de cette activité-bénéfice permettant d'amasser 1800 $ afin que Rescapés Poilus puisse faire soigner et stériliser les chats errants sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Solidaires avec les chats errants, Annie Tremblay, Suzanne Harvey et Mélanie Fillion ont passé 12 heures dehors. L'adoption de toutous, à l'effigie de leurs rescapés, a contribué à amasser 1800 $ pour l'organisme Rescapés Poilus. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MÉLISSA VIAU

Les participants de l'activité de financement «12 heures des errants», au profit de Rescapés Poilus, se sont réchauffés autour d'un foyer fabriqué par Claude Fillion. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MÉLISSA VIAU

Les organisatrices avaient élu domicile dans le stationnement de la résidence de Jean-François Tremblay, située à Chicoutimi-Nord. Toute la journée, l'homme s'est occupé de ses nombreux convives. « Jean-François nous a même servi sa délicieuse tourtière », mentionne Suzanne Harvey. Claude Fillion, un talentueux maître-ferblantier, avait offert une de ses créations, soit un foyer extérieur, pour réchauffer les participants. Le foyer a par la suite été vendu aux enchères générant un montant de 250 $ pour la cause. Michel Lachance et Michel Tremblay ont quant à eux fourni le bois pour alimenter le feu.

L'évènement, dont la promotion avait été faite sur Facebook, a réuni une centaine de personnes qui se sont déplacées pour encourager et fraterniser avec les membres du groupe Facebook Rescapés Poilus qui regroupe près de 8500 membres.

« Les partages faits sur FB nous permettent de faire de grandes mobilisations lors de cas particuliers. C'est ce qui est arrivé dernièrement à une chatte qui devait être amputée d'une patte. En 24 heures, nous avions les 2000 $ nécessaires pour l'intervention », raconte M^me^ Suzanne.

Plusieurs s'étaient déplacés pour adopter un toutou. « Ces toutous, vendus entre 5 $ et 10 $, nous sont offerts en dons. Chaque peluche porte le nom d'un de nos rescapés. Les adoptants de ces toutous donnent donc directement à notre cause », poursuit Suzanne Harvey.

Annie Potvin, une enseignante à la retraite, est une des précieuses bénévoles de Rescapés Poilus. La douée couturière confectionne plusieurs objets de qualité dont 100 % des profits vont aux chats errants. Napperons, tuques, sacs réutilisables, étuis à brosse à dents, tampons démaquillants lavables et petites couvertures sont quelques-uns des produits signés Annie Potvin. Parmi ses créations, elle note un engouement pour les « catsticks », qui sont des jouets pour chats.

Quelques chiffres

Le groupe Rescapés Poilus a présentement 32 familles d'accueil actives qui hébergent 43 protégés, dont 28 ont été stérilisés.

En 2018, le groupe a réalisé 118 stérilisations, 71 adoptions adultes, 120 adoptions de chatons avec engagement à la stérilisation et 13 remises en nature.

Les dépenses en soins vétérinaires et autres s'élèvent à plus de 50 000 $.

Pour 2019, Rescapés Poilus a 13 stérilisations de réalisées et 11 de planifiées d'ici le 26 février. En moins de deux mois, ils ont fait adopter sept chats adultes et six chatons avec un engagement de stérilisation. Déjà, les dépenses frôlent les 7000 $.

Même si leurs dépenses sont importantes, les administratrices de l'organisme ne dépensent jamais d'argent qu'elles n'ont pas. C'est pourquoi leurs actions sont parfois limitées par un manque de budget. **MÉLISSA VIAU**

L'organisme a débuté en 2013

MÉLISSA VIAU
mviau@lequotidien.com

Fondé en 2013 par Annie Tremblay, Rescapés Poilus a officiellement vu le jour en 2016. Devenu un OSBL en 2018, l'organisme n'a jamais baissé les bras devant les embûches.

« Notre plus grande embûche est la dissension entre les groupes qui veulent venir en aide aux animaux », remarquent les administratrices. Malgré tout, leur message passe.

« Cet hiver, nous n'avons pas eu de chaton à faire adopter. Les citoyens n'endurent plus qu'un chat soit errant. En nous les signalant tout de suite, ça évite la prolifération », expliquent-elles.

Les trois femmes peuvent aussi compter sur le Refuge des animaux de Chicoutimi. L'expérience acquise, au sein de Rescapés Poilus, est précieuse, notamment en comportement félin.

Les trois complices ont aussi développé des stratégies efficaces quand elles doivent intervenir pour sécuriser une colonie de chats errants.

« Notre plus grande force, c'est nos familles d'accueil. Un chat en famille d'accueil progresse mieux que dans une cage, dans un refuge », concluent les administratrices de Rescapés Poilus qui gagnent la confiance de la population grâce à leur transparence et leur dévouement.

5370638

DOMINIC PERRON REMPLACE JEAN LAVOIE CHEZ NUTRINOR

Un nouveau président nommé

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Dominic Perron est le nouveau président de Nutrinor. Il a été élu par le conseil d'administration à la suite du départ de Jean Lavoie, qui agissait à titre de président et administrateur.

Dominic Perron a été élu à la suite de l'assemblée générale annuelle de Nutrinor tenue la semaine dernière, assemblée au cours de laquelle Jean Lavoie avait annoncé qu'il ne terminerait pas son mandat pour des raisons personnelles.

« Nutrinor se porte bien, l'équipe est solide et la relève est prête. Après 16 ans sur le conseil d'administration incluant cinq ans en tant que vice-président et cinq ans à titre de président, le temps est venu de tirer ma révérence. Ce n'est pas sans émotion que je quitte mes fonctions de président, car j'ai adoré mes années passées à la barre de cette belle coopérative. Je relèverai d'autres défis au sein de divers organismes et je pourrai passer un peu plus de temps avec ma famille et sur ma ferme », a expliqué le président sortant.

Dominic Perron, de la Ferme R.M. Perron à La Baie, est prêt à relever le défi de la présidence.

« C'est avec fierté et enthousiasme que j'accepte le mandat que m'a confié le conseil d'administration. Nutrinor est en plein essor et ma connaissance des dossiers permettra à l'équipe dynamique en place d'assurer une croissance durable de l'entreprise aux services de ses parties prenantes. »

David Hossay a été élu à la vice-présidence. Normand Lapointe, Marilyn Côté et Marilyne Ouellet complètent l'exécutif.

Les administrateurs Pascal Gilbert et Pascale Maltais, de Lac-Saint-Jean-Est, Robin Boudreault de Saguenay, ainsi que Pierre Murray, Guy Ouellet et Simon Boily de Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine, complètent le conseil d'administration.

Nutrinor est la propriété de 1075 membres producteurs agricoles et elle emploie plus de 785 personnes.

Normand Lapointe, Pierre Murray, Robin Boudreault, Marilyn Côté, Pascal Gilbert, Marilyne Ouellet, David Hossay, Guy Ouellet, Simon Boily, Pascale Maltais et le nouveau président Dominic Perron. — PHOTO COURTOISIE

ÉCRASEMENT PRÈS DE DRUMMONDVILLE

Avertissement de la part du BST

La Presse canadienne

OTTAWA — Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) souligne les risques liés au manque d'expérience en vol aux instruments, en particulier la nuit, pour expliquer un écrasement d'hélicoptère qui a fait trois morts près de Drummondville, le 1er février 2018.

Le pilote était Jean-Claude Mailhot, un homme d'affaires âgé de 57 ans. Sa fille Janie, 32 ans, a également trouvé la mort tout comme une amie de cette dernière, Nathalie Desrosiers.

Le BST croit que le pilote a fort probablement fait face à de piètres conditions météorologiques qui ont nui à ses références visuelles avec le sol et qu'il aurait par la suite perdu la maîtrise de l'hélicoptère en raison d'une désorientation spatiale.

L'organisme a signalé que bien que le pilote possédait une licence valide et les qualifications nécessaires pour effectuer le vol, il est probable qu'il ne possédait pas les habiletés nécessaires pour faire face à une réduction significative des références visuelles avec le sol. Le BST appuie cette hypothèse sur le nombre total d'heures de vol du pilote, sa formation et son expérience limitée en vol de nuit.

VISITE LIBRE DIMANCHE
17 FÉVRIER 2019 DE 14 H À 16 H

CHICOUTIMI, 518, RABELAIS.
RÉNOVÉE À GRANDS FRAIS.
Près rue Malraux, sans voisin arrière, garage, disponible dès maintenant.
CLÉ EN MAIN. Bienvenue !

Samuel DESBIENS
418 820-9145
Courtier immobilier agréé

Marie-Claude SIMARD
418 591-0937
Courtier immobilier

GROUPE Sutton NOUVELLE DEMEURE AGENCE IMMOBILIÈRE

5378281

GROUPE Sutton NOUVELLE DEMEURE AGENCE IMMOBILIÈRE

Alain BILODEAU
418 540-7424

Julien TREMBLAY
418 820-3665

LABRECQUE
2200, rue Principale
MLS : 21437198

SAINT-HONORÉ
4000, chemin du Cap
MLS : 28153261

Diane GAGNON
418 820-5160

Hélène GAGNON
418 540-3459
Courtier immobilier agréé DA

SAINT-HONORÉ
1102, ch. des Ruisseaux
MLS : 14355264

LA BAIE
391, 6e Rue
MLS: 26717280

Marie-Josée GRENON
418 812-9660

Marlène TREMBLAY
418 540-4272

Sonia FORTIN
418 812-2430

Robert BOIVIN
418 690-7587

SAINTE-JEANNE-D'ARC
462, rue Principale
MLS : 22792415

Rodrigue COMEAU
418 540-2442

JONQUIÈRE
4039-4041, Monseigneur-Bégin
MLS : 17769169

JONQUIÈRE
2613, Rue St-Dominique
MLS : 9065440

JONQUIÈRE
3697, rue Panet
MLS : 20102211

CHICOUTIMI 345, Des Saguenéens | 418 543-7587
JONQUIÈRE 2395, St-Dominique | 418 542-7587
www.sutton.com

5378292

LA TRAVIATA AU THÉÂTRE BANQUE NATIONALE

Performance historique au guichet

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

La directrice générale de la Société d'art lyrique du Royaume, Aude Gauthier-Martel, parle d'un succès historique. Les trois représentations de l'opéra *La Traviata* données au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi, du 7 au 10 février, ont généré un taux d'occupation de 96 %. Cette performance marque une progression sensible par rapport au pourcentage de 72 % enregistré en 2018, alors qu'on avait présenté *Faust*. Elle surpasse aussi le bon score que *Carmen* a réalisé en 2017, soit 88 %.

« Nous n'avons jamais eu des salles comme ça. Le dimanche, il a même fallu ouvrir les loges, de même que les sièges de la section B situés tout près de la fosse d'orchestre. C'est le signe que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean est prête pour l'opéra, en particulier un opéra romantique à quelques jours de la Saint-Valentin », a commenté l'administratrice au cours d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Dès le lendemain de la première représentation, elle a senti un surcroît d'engouement. Les réservations allaient bon train, d'autant que la vente des billets avait commencé plus tôt, mais il y avait autre chose. Le fait de commencer le jeudi, au lieu du vendredi, jour où le spectacle a effectué une pause justifiée par la nécessité de préserver la voix des chanteurs, a donné au bouche-à-oreille plus de temps pour se déployer. « J'étais rendue dans mes plans B », lance Aude Gauthier-Martel d'un ton amusé.

Appelée à cerner d'autres causes de cette popularité, elle avance différents facteurs. Les activités promotionnelles ont bien fonctionné, tandis que les gens ont été attirés par le chef-d'œuvre de Verdi. Plusieurs ont aussi relevé l'utilisation de surtitres, un ajout qui fut manifestement apprécié. « Là-dessus, on ne pourra plus reculer, même dans le cas d'un opéra en français. De cette manière, il est plus facile de suivre l'histoire », estime la directrice générale.

Elle évoque également l'esprit dans lequel a baigné cette production, avant même l'arrivée du premier spectateur. « Quand l'équipe est enjouée, c'est positif. Ça rayonne. Or, il a régné une atmosphère extraordinaire cette année », fait observer Aude Gauthier-Martel. Et bien sûr, elle note le travail des interprètes, dont celui de la soprano Stéphanie Lessard dans le rôle de Violetta.

Omniprésente sur scène, portant des airs souvent costauds, tout en ayant pour mission d'incarner une jeune femme dont les jours sont comptés pour cause de tuberculose, elle a ébloui les mélomanes. « Stéphanie était contente de faire sa première *Traviata* ici. Ayant joué dans *Carmen*, elle connaissait déjà l'équipe et savait à quel point le public de la région aime l'opéra. Et puis, sa voix a tenu le coup. Je crois même que c'est au dernier jour qu'elle a livré sa meilleure performance », affirme la directrice générale.

Mettant en vedette la soprano Stéphanie Lessard dans le rôle de Violetta (sur cette photographie, elle est accompagnée par Richard-Nicolas Villeneuve), l'opéra *La Traviata* a attiré des foules importantes au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi. On y a enregistré un taux d'occupation de 96% au cours des trois représentations données par la Société d'art lyrique du Royaume, du 7 au 10 février. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le succès de foule de *La Traviata* ouvre des perspectives intéressantes pour la Société d'art lyrique du Royaume. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

SOCIÉTÉ D'ART LYRIQUE DU ROYAUME

Finances plus saines, ambitions plus grandes

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Le succès de foule de *La Traviata* ouvre des perspectives intéressantes pour la Société d'art lyrique du Royaume. Grâce aux revenus qui furent plus importants qu'on l'avait anticipé, l'organisme sans but lucratif pourra effacer une grande partie de son déficit accumulé. Il voit également se rapprocher le moment où de nouveaux projets figureront à l'ordre du jour.

L'un d'eux est cher au cœur de la directrice générale Aude Gauthier-Martel. Il prendrait la forme d'un programme éducatif centré sur les jeunes. « Nous voulons tenir des ateliers et créer une production qui tournerait partout dans la région. Ça s'inscrirait dans le prolongement de notre programme d'accès à l'opéra lancé cette année », fait-elle observer.

Un autre projet caressé par l'organisme sans but lucratif permettrait aux étudiants en chant inscrits au Collège d'Alma, ainsi qu'au Conservatoire de musique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de participer à un atelier centré sur l'opéra. Cette initiative pourrait leur donner accès aux productions de la Société d'art lyrique du Royaume, laisse entrevoir l'administratrice.

> La Société d'art lyrique du Royaume célébrera ses 50 ans en 2021.

Elle croit également que la présentation d'un deuxième opéra, en plus de celui qui tient l'affiche en hiver, ne relève plus de l'utopie. Dans son esprit, ce spectacle coûterait moins cher à monter et pourrait épouser différentes formes, parallèlement à l'opéra. « Nous miserions sur des interprètes de la région qui monteraient des œuvres en version concert, des oratorios, voire des comédies musicales. Nous sommes ouverts à toutes les possibilités », avance Aude Gauthier-Martel.

Pour que ces choses se concrétisent, cependant, il faudra obtenir un appui plus substantiel de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec. « Nous recevons le même montant depuis 2001. Comme notre entente arrive à échéance, nous avons déposé une demande comportant une augmentation et j'espère que nous serons entendus. Il n'y a que trois maisons d'opéra au Québec et nous sommes la seule établie en région », plaide la directrice générale.

En attendant, elle et les autres membres de l'équipe planchent à feu doux sur la programmation 2021. On célébrera alors le 50e anniversaire de la Société d'art lyrique du Royaume.

Sur cette photo prise le 8 janvier, Jean Truchon, originaire de La Baie, avait rencontré les médias. — PHOTO LA PRESSE, ÉDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Étape importante pour Jean Truchon

PIERRE SAINT-ARNAUD
Presse canadienne

MONTRÉAL - Les deux Québécois lourdement handicapés qui réclament l'aide médicale à mourir entendent démontrer non seulement que les interdictions que leur imposent les lois sont inconstitutionnelles, mais que le législateur a outrepassé ses pouvoirs en établissant des critères trop restrictifs.

La cause qui oppose Nicole Gladu et Jean Truchon, originaire de La Baie, aux gouvernements du Canada et du Québec en Cour supérieure est entrée dans sa phase finale avec le début des plaidoiries, lundi, devant la juge Christine Baudouin au palais de justice de Montréal.

« Je veux continuer, autant que faire se peut, à contrôler ma destinée », a répété avec fermeté Mme Gladu lors d'une pause dans la plaidoirie de son avocat, Me Jean-Pierre Ménard.

Nicole Gladu et Jean Truchon, atteints tous deux de graves maladies dégénératives, ne peuvent réclamer l'aide médicale à mourir parce que la loi québécoise n'accorde cette aide que si la personne est « en fin de vie », alors que la version fédérale impose le critère de « mort naturelle raisonnablement prévisible ».

SOUFFRANCE VS MORT PRÉVISIBLE

Me Ménard soutient que ces critères outrepassent l'arrêt Carter rendu par la Cour suprême en 2015 dans une cause similaire.

« (L'arrêt) Carter permettait l'aide médicale à mourir basé sur la souffrance tout au long de la vie : peu importe à quel moment de la vie ça survient. Quand c'est intolérable, vous avez le droit d'avoir l'aide médicale à mourir moyennant certaines autres conditions. Le (gouvernement) fédéral a décidé que ce seraient seulement les maladies terminales qui généreraient le droit à l'aide médicale à mourir. »

Selon lui, Ottawa a improvisé dans ce dossier.

« La fin de la vie, dans (l'arrêt) Carter, on n'en parle pas. C'est un critère qui a été introduit par le fédéral dans la loi. On ne sait pas d'où il sort. »

« On soutient que ce que le fédéral et la province ont décidé n'est pas compatible du tout avec ce que la Cour suprême a dit, qu'il y a un écart trop important », a insisté le juriste spécialisé dans le domaine de la santé, en dehors du tribunal.

Devant la juge Beaudouin, il est allé plus loin. « C'est la première fois que le gouvernement fédéral met en œuvre une loi qui rétrécit les droits émis par la Cour suprême », a-t-il plaidé.

PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les avocats représentant les gouvernements fédéral et provincial ont beaucoup insisté sur la nécessité du critère de fin de vie ou de mort prévisible pour protéger les personnes vulnérables ou encore pour éviter de faire de l'aide médicale à mourir une forme de suicide assisté.

Jean-Pierre Ménard a toutefois amorcé sa plaidoirie en reprochant aux représentants gouvernementaux d'avoir voulu mêler les enjeux, faisant valoir qu'il représentait « deux personnes qui ont senti qu'une grande partie du procès ne les concernait pas ».

« Le Procureur général du Canada, sa défense face à notre requête, a été de parler de toutes sortes de choses comme, par exemple, l'esprit suicidaire, les troubles psychiatriques, qui n'avaient rien à voir avec nos deux cas », a renchéri Mme Gladu.

Me Ménard a beaucoup insisté sur le fait que nulle part la notion de « personne vulnérable » n'a-t-elle été définie par le législateur, mais que ses propres expertises de ses deux clients ont clairement démontré qu'il ne s'agit pas de personnes vulnérables.

De plus, il a écarté toute possibilité d'associer les personnes qui font une demande d'aide médicale à mourir à une forme de suicide, la première étant une « démarche longue, réfléchie, coordonnée », la seconde étant plutôt une démarche impulsive.

« Le délai de 10 jours entre la demande et l'obtention de l'aide médicale à mourir fait en sorte d'éviter qu'une demande se fasse dans un moment de détresse. Il n'y a pas de demandes impulsives », a-t-il plaidé devant le tribunal.

Quant à la protection des personnes vulnérables, Nicole Gladu a elle-même fait valoir que « les autres critères (pour avoir accès à l'aide médicale à mourir), d'être sain d'esprit, raisonnablement informé, libre de toute pression indue, etc., nous protègent déjà ».

INCONSTITUTIONNEL

Par ailleurs, l'équipe de Me Ménard espère également démontrer que les restrictions de fin de vie et de mort naturelle raisonnablement prévisible contreviennent à la Charte des droits et libertés, en l'occurrence aux articles 7 et 15 qui garantissent respectivement le droit à la vie et à la sécurité et le droit à l'égalité.

L'objectif ultime de ses clients est d'obtenir du tribunal qu'il autorise des médecins à leur prodiguer l'aide médicale à mourir et qu'il déclare invalides et inopérants les articles des deux lois mettant en place les critères de fin de vie et de mort raisonnablement prévisible.

Nicole Gladu, pour sa part, espère un dénouement rapide devant la détérioration de sa condition, sinon elle obtiendra ce service où il est légal, et ce, avant la fin de 2019, c'est-à-dire pendant qu'elle en est encore physiquement capable.

« S'il le faut, j'irai en Suisse. Je suis chanceuse d'avoir les moyens qui me permettent de faire ça », a-t-elle dit.

Entre-temps, elle ajoute qu'elle pourrait obtenir gain de cause directement par la voie politique, si le gouvernement Trudeau modifie la loi à court terme, à défaut de quoi elle espère voir cette question devenir un enjeu électoral.

MOTS CROISÉS JUNIOR

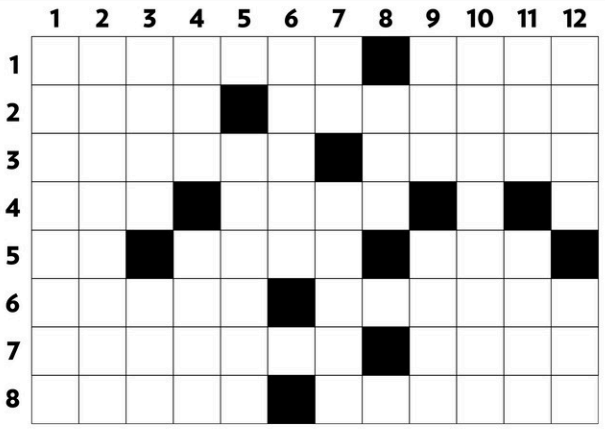

HORIZONTALEMENT

1 Violent incendie – Petit groupe de personnes qui ont des idées, des goûts communs.
2 Ruminant des Andes qui donne de la laine – Armoire vitrée où l'on expose les objets à vendre dans un magasin.
3 Projeté au-dehors avec une certaine force – Aspirer par le nez pour sentir.
4 Intensité sonore d'un appareil – C'est un bruit qui exprime la gaieté.
5 Participe passé du verbe savoir – Parcouru de nouveau des yeux – Mamelle de la brebis.
6 Recueil, livre de cartes géographiques – Local aménagé pour tourner des films ou pour prendre des photos.
7 Cellule de base du tissu nerveux – Tout aliment cuisiné.
8 Choisir parmi plusieurs éléments – Dont l'ouverture va en s'élargissant.

VERTICALEMENT

1 Qui fait souffrir dans l'amour-propre, offensant.
2 Mettre en plus.
3 Mot par lequel se terminent les prières – Désigne la 3e personne du singulier.
4 On s'en sert pour transporter diverses choses – Qui ne se produit vraiment pas souvent.
5 Amas d'or, d'argent, d'objets précieux.
6 Action de s'éveiller.
7 Participe passé du verbe rire – Qui a plus d'un tour dans son sac.
8 Boisson chaude que anglais le boivent à quatre heures.
9 Comme le poisson dans les sushis – Il porte aussi le nom de couguar.
10 Transparents, très clairs.
11 Animal à sabots et aux longues oreilles – Ensemble de pages Web sur un sujet et accessibles par Internet.
12 Il relie le cerveau aux différentes parties du corps – Agit avec sans-gêne.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	O	P	I	T	A	L	■	P	E	R	E
2	A	R	E	N	A	■	U	S	I	N	E	S
3	N	E	T	S	■	L	I	A	N	T	E	S
4	D	E	■	T	U	E	R	■	S	O	L	O
5	B	■	M	A	N	G	E	R	■	U	■	R
6	A	G	O	N	I	E	■	A	O	R	T	E
7	L	A	I	T	■	R	A	T	I	E	R	■
8	L	I	S	S	E	S	■	S	E	R	I	E

MOT MYSTÈRE

BANDE DESSINEE - Un mot de 10 lettres

ALBUM
ALOYS
ANGOULEME
AQUARELLE
ARNAL
ART
AUCLAIR

BANDE
BLAKE
BOB
BOULE

CADRE
CEPPI
COOPER
COSEY
CREER
CRUMB

DAVIS
DECOR
DESSIN
DOMINO

ECOLE
EDITER
EISNER
ENCRE

FOREST

GAG
GIL
GOMME
GOS

HERGE
HUBINON
HUMOUR

IDEFIX
IMAGE

A	R	E	N	S	I	E	X	R	P	T	E	X	T	E
H	U	M	O	U	R	C	I	E	P	R	A	I	H	Y
C	I	P	P	E	C	N	F	S	K	E	L	L	Y	N
A	R	T	C	L	I	A	E	I	U	P	Z	E	O	O
T	E	I	J	L	E	V	D	E	C	O	R	B	L	N
A	T	R	E	E	R	C	I	R	R	O	L	O	O	I
N	I	B	O	R	F	A	T	L	E	C	R	U	M	B
G	D	O	C	A	M	F	O	U	O	I	N	L	E	U
O	E	N	T	U	U	M	O	R	R	I	S	E	M	H
U	S	I	S	Q	B	C	I	E	I	E	M	O	M	E
L	S	M	E	A	L	A	L	C	D	N	R	A	O	R
E	I	O	R	R	A	I	N	A	K	A	G	L	G	G
M	N	D	O	N	K	T	V	D	I	E	L	O	C	E
E	E	B	F	A	E	I	R	R	E	R	Y	Y	S	E
G	A	G	I	L	S	E	R	I	E	C	O	S	E	Y

Solution du dernier numéro : CLOCHER **19-02-2019**

JEFF
KELLY
LECTURE
LIVRE
LOMBARD
LOU
MICKEY
MORA
MORRIS
NATACHA
OBELIX
OLIVIE
RECIT
REISER
RINGO
RIRE
ROBA
ROBIN
SERIE
TALON
TEXTE
VANCE
ZEP

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Ses reliques, vénérées à Compostelle, sont le but d'un célèbre pèlerinage.
2. Larmoyant - Crie très fort.
3. Déploiement de luxe - Vaisseaux.
4. Actinium - Sous un robinet - Prénom féminin.
5. Lettre grecque - Passionné - Titre abrégé.
6. Dont l'air est renouvelé - Alcaloïde de l'ipéca.
7. Quantité minime - Possèdent.
8. Qualifie un tissu.
9. Poissons plats - Défaillance.
10. Tondus - Sables mouvants.
11. Sert à l'identification des criminels - Chemise de nuit légère.
12. Charger - Protection de matelas.

VERTICALEMENT

1. Ils forment la majorité du peuple juif - Prénom de Capone.
2. Malfaiteur - Supplice de la pendaison.
3. Après vous - Bruants d'Europe.
4. Ecrit dans un calepin - Anneaux de cordage.
5. Moment soulageant - Porte avec violence.
6. Première personne - Racine vomitive - Fiable.
7. D'un rouge vif.
8. Tendrement aimée - Musique de danse afro-cubaine.
9. Pronom relatif - Service créé en 1943 - Firmament.
10. On y glisse son bulletin - Arbitraire.
11. Éduquent - Précis.
12. Parole d'Ali Baba - Effort fait sur un levier.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	N	T	E	N	C	E	■	D	U	C
2	I	R	I	S	■	A	R	D	O	I	S	E
3	B	O	E	U	F	S	■	I	D	E	A	L
4	Y	S	■	B	E	S	A	C	E	S	■	L
5	L	I	G	A	M	E	N	T	■	E	V	E
6	L	O	I	■	I	■	S	E	C	■	I	■
7	I	N	G	E	N	U	■	S	A	B	O	T
8	N	■	O	T	I	T	E	■	M	U	L	E
9	■	A	G	E	S	■	C	A	P	T	E	S
10	V	E	N	I	M	E	U	X	■	O	N	T
11	A	R	E	N	E	S	■	E	L	I	T	E
12	L	E	S	T	■	T	O	L	E	R	E	R

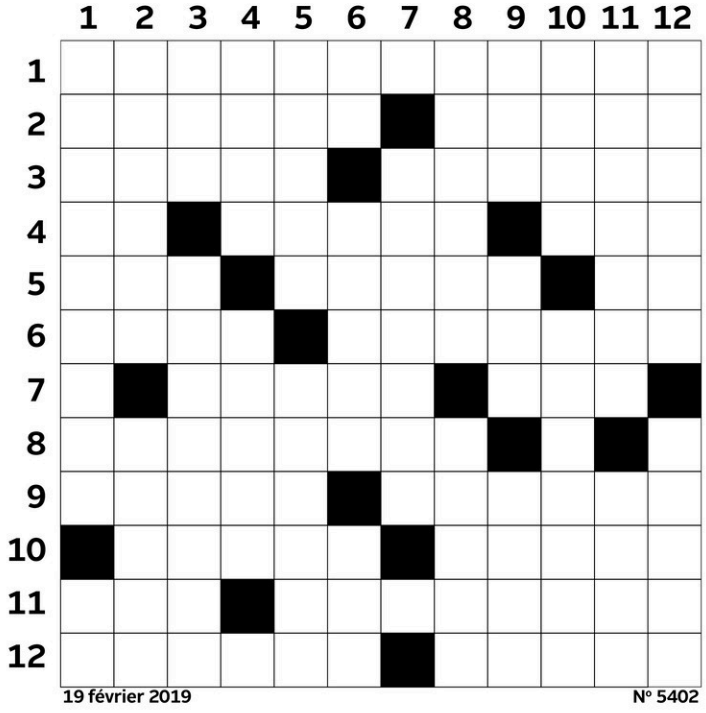

19 février 2019 — N° 5402

SUDOKU

				5	9		6	
	2	9		7				5
8			1					
1		2	9					7
					4			
					6	3	1	
						9		
	8	6		3			4	
	4				5			2

Niveau de difficulté : moyen — 4677

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	9	2	5	6	7	1	8	3
1	3	8	9	2	4	5	7	6
5	7	6	1	8	3	2	9	4
2	6	1	7	9	8	4	3	5
8	5	3	6	4	2	9	1	7
9	4	7	3	1	5	6	2	8
7	2	4	8	5	9	3	6	1
3	1	9	4	7	6	8	5	2
6	8	5	2	3	1	7	4	9

4676

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

R N O	E S E N A	A G O	L E U U N	E R F E	F	C P V L	E E O E	N N U R	T T T	R C	P O E N	I A N	S L T
		■			■					■			
■									■				
		■			■					■			■
					■							■	
■					■								

Thème : Proverbe lituanien

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Publius Syrus: Chacun peut gouverner lorsque la mer est belle.

Peanut

Ben

Boris

HOROSCOPE 19 février 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - En ce mardi 19 février de Pleine Lune en Vierge, le désir de changement des uns pourrait se heurter à la volonté de maintenir le statu quo des autres. Quelques discussions risquent de prendre des allures de prises de têtes. De plus, avec le Soleil maintenant en Poissons, il pourrait être plus difficile de déterminer dans quel camp certaines personnes se trouvent... Sachez être perspicace.

Taureau du 20 avril au 20 mai - La plupart des gens n'ont pas une détermination aussi inébranlable que celle du Taureau. D'autres doivent faire plusieurs tentatives, alors que vous réussissez d'emblée. Dans ce climat de Pleine Lune, encouragez-les à continuer et gardez confiance en eux, mais n'intervenez pas excessivement. Personne ne peut apprendre à être autonome tant que d'autres prennent toutes les responsabilités à leur place.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Au carré de votre Signe, la Pleine Lune en Vierge crée des conditions qui n'iront peut-être pas de paire avec vos aspirations profondes. Qu'à cela ne tienne! Recherchez de nouvelles expériences positives et enrichissantes. Tout ce qui est neuf vous sourira et vous pourriez constater que vous avez d'excellentes aptitudes à l'égard d'une activité que vous pratiquez pour la première fois.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Bien que l'on ne puisse pas toujours dire ce que l'on pense, il ne faudrait jamais dire des choses auxquelles l'on ne croit pas, même si c'est pour faire bonne impression. Des propos qui ne reflètent pas vos réelles aspirations pourraient revenir vous hanter plus tard. Dans ce climat de Pleine Lune en Vierge, et avec l'appui des astres en Capricorne, vous pouvez avoir le courage de vos opinions.

Lion du 23 juillet au 22 août - La Pleine Lune en Vierge devrait favoriser vos rapports interpersonnels. Vous ne devriez pas douter des bonnes intentions des gens que vous côtoyez. Une proposition alléchante pourrait même vous placer dans une situation inconfortable face à d'autres, mais le malaise se dissipera si vous en faites part aux personnes concernées. Vous savez bien que les cachotteries ne peuvent rien rapporter de positif...

Vierge du 23 août au 22 septembre - C'est la Pleine Lune en Vierge, et ce cycle Soli-Lunaire risque bien de vous faire ressentir les aspects complexes d'une situation dans laquelle vous vous trouvez. Il est probable que vous ayez à patienter avant de pouvoir accéder à une prime, ou de bénéficier pleinement d'un privilège qui vous avait été promis. Ne dit-on pas que les meilleures choses sont celles qui se font désirer?

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Le climat de Pleine Lune de ce mardi 19 février pourrait accélérer un processus dont vous appréhendiez la lenteur. Des éléments habituellement retardataires risquent de vous surprendre en arrivant selon l'horaire prédéterminé. Voici une étape au cours de laquelle vous pourriez consolider vos acquis et prendre le dessus sur un adversaire ou compétiteur. Souriez!

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Bien qu'elle puisse imposer une certaine exaltation, la Pleine Lune en Vierge ne rendra pas vos désirs irréalisables. Son influence mettra l'emphase sur les compromis qui seront attendus de part et d'autre. Vous réaliserez qu'il faudra peut-être renoncer à une chose afin de pouvoir pleinement profiter d'une autre. Tout ira bien si vous ne perdez pas de trop temps à effectuer un choix.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Le climat de la Pleine Lune en Vierge, au carré de votre Signe, propose un mardi de surprises et de découvertes. Tout ce qui constituera une nouveauté ou un changement dans vos habitudes semblera parfaitement bien indiqué. Il est également possible de sympathiser avec des individus qui sortent de l'ordinaire ou de participer à un projet se démarquant par son caractère original.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La marche à suivre semble assez simple, ce qui ne veut pas forcément dire qu'il vous sera facile de manoeuvrer, notamment si la coopération des autres est nécessaire. Afin de les rallier à votre cause, vous devriez leur expliquer comment l'affaire les concerne directement. S'ils ne se sentent pas touchés, ils risquent de trouver des prétextes pour demeurer dans l'inaction. Mais grâce à la Pleine Lune...

Verseau du 20 janvier au 18 février - C'est la Pleine Lune! Ce cycle Soli-Lunaire pourrait offrir un climat d'excessivité, mais aussi de réflexion. Tandis que voyages et déplacements seront amenés à jouer un rôle plus important, c'est par voie de communication que vous pourrez passer outre une limitation qui vous restreignait. N'oubliez pas que ce n'est pas en taisant vos revendications que vous parviendrez à améliorer votre situation.

Poissons du 19 février au 20 mars - Un conflit de nature territoriale pourrait survenir dans ce climat de Pleine Lune en Vierge, face aux Poissons. Il serait donc prudent de ne pas empiéter sur les plates-bandes d'autrui. Inversement, si vous avez l'impression de vous faire envahir, vous devriez calmement le laisser savoir aux individus concernés. De toute façon, avec l'actuel duo Mercure-Neptune en Poissons, vous saurez très bien répondre à cette situation...

MARDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

19 FÉVRIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmi-gondis	Camions/ (:45) Bakko	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjou-rnal Midi	Tout le monde	Nouvelle adresse / Regretter		Virginie	Virginie	Les belles histoires / Le choix		Entrée principale			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Supergirl		Guerre des clans	RELATIONS SECRÈTES (2010) avec Andrew Shaver, Amanda Righetti.				MON MARI, CET INCONNU (2016) Emmanuelle Vaugier.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Deux filles le matin		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		AMOUR TOUJOURS (2014) avec Antonio Cupo, Edward Ruttle, Lisa Whelchel.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55) RobocarPoli	(:25) Chuggington	Masha/Michka	La Famille	(:05) Petit OursB	Tatonka/(:40) Yakari	Argon-autes	Cochon dingue	Génial!	Ça vaut le coût	Un chef à la cabane		Point doc / Au-delà du traumatisme		Frères Kratt	Roi Julian!	Chipm-unks	Argon-autes	Chat Potté	Salmi-gondis

19 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal Saguenay Lac-St-Jean		District 31	La Facture	Unité 9		5e rang		Le Téléjournal		Sports express / (:05) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Taxi payant	Je suis chef		L'Open Mic de...	NCIS: Los Angeles / Le monstre		Rire et délire	Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	World of Dance / 7e ronde de qualification		0' / Le malheur des uns...		L'heure bleue		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) Deux filles le matin	
TQc	La Pat'Patrouille	Cochon dingue / Nuit	Génial!	Kebec	Les grands documentaires / L'Alaska à l'état sauvage		SOS sages-femmes / Le lien invisible		L'heure est grave	Format familial	Deux hommes en or		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Enfants prodiges / Amérique du Sud		La vie en quatre temps / Jamaïque		Dans la tête de... / Un coupable		Caïn / Fenêtre sur chambre		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	À la recherche de... / Extraterrestres		Train d'enfer		Cauchemar sur l'autoroute		Mayday / L'avion perdu		Routiers de l'Outback		Madame Lebrun		À la poursuite du trésor inca
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / L'affaire Weinstein		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Blue Jackets de Columbus c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Columbus vs Montréal	
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	Flips à Palm Springs	Maison cauchemar	Mini-maisons sur mesure / Mini à six dans 64 m2		Vendre ou rénover / Palier les problèmes		Taxi vers l'au-delà	Mariages sur mesure	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	L'AMOUR EN ÉQUATION
SERIES+	Code Black (v.f.) / Une chance sur un million		Bull (v.f.) / Un mal pour un bien		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Parole libérée		Élémentaire / Le clan des sabliers		Hawaii 5-0 / He Kaha Lu'u Ke Ala, Mai Ho'okolo Aku		Longmire / Légitime défense		Blue Bloods / Thanksgiving
Z	Les stupéfiants / Les stupéfiants: la réunion		Face Off / Dieux de la guitare		Les vampires originels / Ne me quitte pas		Surnaturel / Exodus		The Strain / New York vaincra		Le trône de fer / L'oiseau moqueur		
HISTORIA	Miracles décodés		Hitler déclassifié / Ratlines		Hitler déclassifié / Le refuge d'Hitler		Pawn Stars	Pawn Stars / Au volant	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars / À l'os	Pawn Stars
ÉVASION	Safari photo / Face-à-face avec un hippopotame		Un couple contre la nature		Mordu de la pêche / Bataille avec les thons géants		Décollage pour l'Asie / Singapour		Le marcheur de l'Himalaya		Traqueur de mystères / L'Atlantide japonaise		Couple c. nature
ICI ARTV	(17h30) Temps d'une paix	Le temps d'une paix / Cours de pilotage		Quelle famille!	Appelez mon agent / Gérard Lanvin		Appelez mon agent / Isabelle Huppert		Outlander: Le chardon et le tartan		(:10) Les Borgia / Complot des poudres		(:10) L'effet Wow

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

JONQUIERE maison à revenus (4 1/2), 5 chambres, 2352 rue St-Agathe, 159,900$, libre imm. Tél.:418-693-1642, 581-234-0305.

6685 Condos à vendre

4 1/2, avec **garage chauffé**. Jumelé 4 ch. au 2067 Des Roitelets. **Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

4½ - JONQUIÈRE, 1er juil., 2494 rue de la Lorraine.et 2643 St-Hubert, Tout rénové, balcon, entrée sécurisée. **418 540-2984.**

4½, pour personnes retraitées ou semi-retraitées, entrée sécurisée, conciergerie, salle communautaire climatisée, rangement intérieur, stat. déneigé, libre imm., ch./écl., 720$, 418-818-3938 ou 418-412-1850.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI 3½, demi-s/sol, Rivière-du-Moulin, rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525$. Cell.: 418-812-2307

CHICOUTIMI 4½, 644 Lapointe, 500$ /mois, chauffé. 6½, 646 rue Lapointe, 600$/mois chauffé. Tél.:418-696-2311.

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450$, 418 547-6469.

6767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL COMMERCIAL 924 pi.ca., rénové, bien fenestré, coin Prince et Ste-Anne, non ch. non écl., 418-602-4666 .

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

Armoires de cuisine et salle de bain, travaux de tout genre, **Ébenisterie Raynov** RBQ: 5653-5941-01. Tél. cell.: 418-376-2045.

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

DENEIGEMENT de toîture, gazébos, patios, etc. Tél.:418-812-6372.

DENEIGEMENT de toiture. Prix compétitif. véranda, patio, Saguenay Lac St-Jean, 25% nouveau client. 418 547-7378,418 820-5730.

SERVICES PERSONNELS

6817 Amitié et rencontres

RECHERCHE, jeune et jolie femme discrète, pour rencontre intime et occasionnelle, 418-719-2867

6819 Messages personnels

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A FLEUR de peau, Eric
Tél. : 418 550-0632

ALEX, massage et rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

6819 Messages personnels

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie des 8h am 418 376-1274.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

AYLLA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-456-1369

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

EN douceur, grand homme, Brad, avec grand plaisir. Tél.: 581-490-7183.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ❤418-321-1339

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

ALMA besoin d'une personne de confiance pour les soins d'une pers. handicapée, quelques heures par semaine, 418-668-5770, demandez Linda.

Avant le 24 février recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- **St-Prime**
- **Normandin**
- **Albanel**
- **St-Méthode**
- **Dolbeau**

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès
• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN

Revenus d'appoint très intéressants pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

URGENT!
CAMELOTS RECHERCHÉ(E)S
12 ans et plus

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine

À ROBERVAL
secteur derrière le Centre d'achat au centre pour personnes retraité(e)s

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

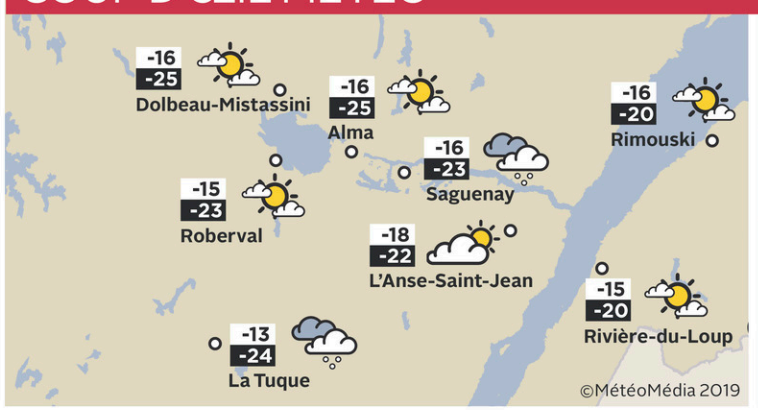

Demain
Max. -14
Min. -18
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Jeudi
Max. -10
Min. -16
Neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 20 km/h

Vendredi
Max. -10
Min. -15
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 15 km/h

Samedi
Max. -7
Min. -10
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 30 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	-15 -21
Chibougamau	Ave neige	-19 -25
Gaspé	Ensoleillé	-13-20
Gatineau	Ensoleillé	-10 -19
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-11 -17
Maniwaki	Beau	-11-20
Montréal	Ensoleillé	-11 -19
Mont-Tremblant	Ave neige	-12 -21
Québec	Ensoleillé	-12 -21
Rimouski	Beau	-16-20
Sept-Îles	Ensoleillé	-15 -21
Sherbrooke	Beau	-12-20
Tadoussac	Beau	-16 -19
Thetford Mines	Ave neige	-15 -22
Trois-Rivières	Ensoleillé	-11-20
Val-d'Or	Beau	-14-20

LE SOLEIL

6h44 17h11
Durée du jour : 10h27

LA LUNE
Coucher : 7h01 Lever : 17h21
19 fév. 26 fév. 06 mars 14 mars

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h26	4,9	2h49	4,2
8h29	0,1	10h00	0,1
14h44	6	15h04	5,2
21h11	-0,3	22h49	-0,2

LE VENT
Vents Ouest à 21 km/h

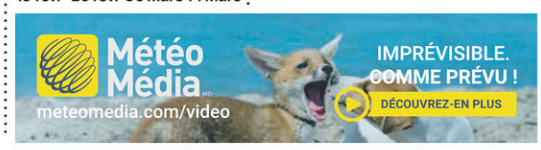

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

CARRIÈRES/
FORMATION/
AVIS/APPEL
D'OFFRES

AFFAIRE SNC-LAVALIN

Gerald Butts démissionne

MÉLANIE MARQUIS
Presse canadienne

OTTAWA — L'affaire SNC-Lavalin a fait rouler une tête au bureau du premier ministre, et pas n'importe laquelle: le principal conseiller et ami de longue date de Justin Trudeau, Gerald Butts, a annoncé sa démission, lundi.

Il tire sa révérence en niant « catégoriquement » les allégations voulant que lui ou quelqu'un d'autre au bureau du premier ministre aurait fait pression sur l'ancienne ministre de la Justice et procureure générale Jody Wilson-Raybould, afin d'éviter un procès à SNC-Lavalin.

« J'ai servi l'intérêt public, et non celui d'individus. Je n'ai jamais servi les intérêts des sociétés privées. La vie est remplie d'incertitudes, mais de cela, j'en suis certain », a indiqué le bras droit de Justin Trudeau dans une déclaration écrite.

« Toutes allégations selon lesquelles moi ou un membre de notre personnel aurait fait pression sur la procureure générale sont simplement fausses », a ajouté Gerald Butts, disant qu'il est « dans les meilleurs intérêts du cabinet et de son important travail que je démissionne ».

Car « la réalité, c'est que ces allégations existent », et « elles ne peuvent pas et elles ne doivent pas en aucun cas faire obstacle au travail essentiel qu'effectue le premier ministre et son bureau au nom de tous les Canadiens », a-t-il fait valoir.

Il a par ailleurs assuré avoir toujours entretenu de bonnes relations avec l'ancienne ministre Wilson-Raybould, qu'il dit avoir encouragée à se présenter aux élections sous la bannière libérale en Colombie-Britannique aux élections de 2015.

« J'ai travaillé d'arrache-pied pour l'appuyer en tant que candidate et en tant que membre du conseil des ministres. De mon point de vue, notre relation a toujours été définie par le respect mutuel, la franchise et un véritable désir de travailler ensemble », a relaté M. Butts.

L'ex-conseiller a reconnu que M^me^ Wilson-Raybould avait brièvement abordé le dossier de SNC-Lavalin lors d'un entretien avec lui en décembre. Il dit lui avoir conseillé de s'adresser au greffier du Conseil privé.

Gerald Butts (à droite) était le principal conseiller de Justin Trudeau. — ARCHIVES PC

Le premier ministre Justin Trudeau, qui se fait mitrailler de questions depuis que cette affaire a éclaté, il y a maintenant plus d'une semaine, s'est tourné vers Twitter pour rendre hommage à son fidèle conseiller.

« Gerald Butts a servi notre gouvernement - et notre pays - avec intégrité, sagesse et dévouement. Je tiens à le remercier pour son service et son amitié indéfectible », a-t-il écrit en réaction au départ de celui qu'il connaît depuis ses années d'études à l'Université McGill.

Selon une source gouvernementale, le motif derrière la démission de celui qui aura été un architecte majeur de la victoire libérale était le fait qu'« il ne voulait plus être une distraction », et qu'il pourrait désormais « se défendre de façon indépendante » d'allégations le visant.

« Oui, on a nommé plusieurs personnes, mais on l'a aussi nommé, et l'opposition n'arrête pas de le nommer et n'arrête pas de dire que c'est sa faute », a avancé cette source, assurant qu'il y avait « très peu à lire entre les lignes » de la déclaration publiée par Gerald Butts.

« CHAOS »

Le chef conservateur Andrew Scheer a déclaré par voie de communiqué que cette « démission soudaine (...) est le signe le plus clair jusqu'à présent que l'affaire SNC-Lavalin est beaucoup plus grave que ce que le premier ministre veut admettre ».

Il a ajouté que « le chaos dans lequel est plongé le gouvernement indique que le premier ministre cherche désespérément à cacher la vérité », réitérant que les troupes conservatrices continuaient à étudier « toutes les options » pour obtenir des réponses.

Le député bloquiste Rhéal Fortin a souligné en entrevue téléphonique que cette démission lui inspirait encore plus de questions. « En connaissez-vous bien, vous, des gens qui démissionnent de leur travail alors qu'ils n'ont rien à se reprocher ? », a-t-il soumis.

Quant au néo-démocrate Alexandre Boulerice, il voit en ce départ un aspect sacrificiel. « La seule compréhension qu'on peut avoir, c'est que M. Butts décide de prendre le coût politique, d'en payer le prix, pour protéger son ami le premier ministre », a-t-il fait valoir.

$US/ONCE	OR 1326,48	**38,3**
BARIL US$	PÉTROLE 66,46	**5,87**
$US/LIVRE	ALUMINIUM 0,829	**-0,03 %**
€EURO	EURO 0,6678	**0,0003**
¢US	LE DOLLAR 75,55	**0,18**

ŒUVRES JOACHIM-FLEURY
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la corporation **ŒUVRES JOACHIM-FLEURY**, ayant son siège au 1526, rue des Engoulevents, Saguenay (Québec), G7H5R8, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

SIGNÉ À QUÉBEC,
CE 14 FÉVRIER 2019

Fasken Martineau DuMoulin
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Procureurs de la corporation
ŒUVRES JOACHIM-FLEURY

5378904

ŒUVRE LEMARCHAND
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la corporation **ŒUVRE LEMARCHAND**, ayant son siège au 1526, rue des Engoulevents, Saguenay (Québec), G7H 5R8, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

SIGNÉ À QUÉBEC,
CE 14 FÉVRIER 2019

Fasken Martineau DuMoulin
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Procureurs de la corporation
ŒUVRE LEMARCHAND

5378905

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : DIMANCHE 17 FÉVRIER 2019

lotoquebec.com

TOUT OU RIEN : 01 06 08 10 11 13 14 16 18 19 20 22

Lotto 6/49 : 2 1 2 6 6 6 6 5

Sprint 6 : 11 19 21 25 35

Lotto Poker : 4♢ 5♡ 6♣ 7♡ 7♣

Astro : Jour - Mois - Année - Signe
04 FÉVRIER 02 LION

Banco : 03 05 06 08 09 14 19 24 25 26 31 33 40 42 45 48 51 57 60 68
Turbo x 4

Quotidienne : 2 32 3 473 4 1874

Triplex : 12 21 23 26 27

Extra : 5674949

Gagnant à VIE : 1 000 $ par semaine pour toute, toute, toute la vie! Serez-vous le prochain ?

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5373101

Ville de Saguenay
Appel d'offres

Appel d'offres 2019-084
OSP en ingénierie
AUGMENTATION DE PUISSANCE DU POSTE JEAN-DECHÊNE

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l'augmentation de puissance du poste Jean-Dechêne.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1239203), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 22 mars 2019 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni celle qui a obtenu le plus haut pointage final, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce dix-neuvième jour du mois de février deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité
et approvisionnemen
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5379345

AVIS DE DÉCÈS

DARVEAU (M. LUCIEN)

Est décédé, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 15 février 2019, à l'âge de 85 ans et 7 mois, M. Lucien Darveau, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Denis Darveau et de feu Mme Gabrielle Larouche. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le mardi 19 février 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le mercredi 20 février 2019 à 10 h 30 à la chapelle du complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure. Il laisse ses fils: Michel (Anne Gagnon) et Alain (Hélène Gauthier); ses petits-enfants: Justine (Maxime Harvey), Simon et Camille Darveau, Marie (Alexandre Bilodeau), Laurence et Gabrielle Darveau (David Bolduc). Il était le frère de: feu Antoine (Monique Bouchard), Jacques Darveau (feu Jeanne-d'Arc Morin), Thérèse Darveau (feu Pierre Ouellet) et feu Jean-Guy Darveau. Également, il laisse sa précieuse amie Olivette, ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450 rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

JEAN (MME NICOLE)

Entourée de l'amour des siens, le 15 février 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 59 ans, dame Nicole Jean, conjointe de M. Pierre Harvey, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Pauline Picard et de feu M. Henri Jean. La famille recevra les condoléances en présence des cendres, le jeudi 21 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le vendredi 22 février 2019 à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Edouard à une date ultérieure. Elle laisse dans le deuil son conjoint M. Pierre Harvey; son frère et ses soeurs: Lisette Jean (feu Claude Berger), Doris (Marc Gendreau), Monique (Roger Gagnon), Renald (Guylaine Côté), Denise; ses beaux-parents: Mme Claudette Brassard et M. Marcel Harvey; sa belle-soeur Annie Harvey (Clément Paré); sa filleule Aurélie. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir. Pour rendre hommage à Mme Jean, visitez notre site internet www.fjord.coop

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

DESGAGNÉ (M. ALFRED)

Est décédé entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 17 février 2019, à l'âge de 89 ans et 3 mois, M. Alfred Desgagné, époux de feu Mme Henriette Boily, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Alfred Desgagné et de feu Mme Alma Tremblay. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le mercredi 20 février 2019 à compter de 11 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Il laisse ses enfants: Martin (Lucille Bonneau) et Pierre (Véronique Boily); ses petits-enfants: Marc (Annick Moreau), Jean Mychel (Josée Dubuc), Annie-Claude (Marcel Samson Morasse) et Carolane; ses arrière-petits-enfants: Elliot et Laurent.

Il était le frère de: feu Simone Desgagné (feu Charles-Eugène Boivin), feu Léonce Desgagné (feu Yvette Desbiens), feu Joseph Desgagné (feu Marguerite Savard), feu Arthur Desgagné, feu Armand Desgagné, feu Émile Desgagné (feu Rolande Boudreault), feu Léonne Desgagné (feu Édouard Perron), feu Solange Desgagné (feu Claude Sasseville) et feu Gaétane Desgagné (Cyrille Bonneau); le beau-frère de: Raymonde Boily (feu Nelson Bolduc) et feu Maurice Boily.

Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

LAFOREST (M. CAMILLE)

Le 16 février 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 87 ans et 7 mois, M. Camille Laforest, époux de dame Carmen Desgagné, demeurant à la La Baie. Il était le fils de feu dame Blanche Larouche et de feu M. Arthur Laforest. La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres, le jeudi 21 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi. Les funérailles auront lieu le vendredi 22 février 2019 à 15 h à la l'église Notre-Dame de La Baie.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Carmen Desgagné; ses enfants: Mozart Laforest (Annie Vaillancourt), Robin (Sylvie Bernachez), Renée (André Tremblay), Marlène (Bertrand Tremblay), Nathalie (Martin Thibeault); ses petits-enfants: Alexandra Tremblay, Noémie Laforest, Mélina Laforest, Samuel Laforest, Pascal Laforest, Tristan Tremblay, Raphaëlle Tremblay, Jeffrey Bouchard; son arrière-petite-fille Olivia Gagné; ses frères: feu Marcel Laforest (feu Colette Perron), feu Adrien (Lise McLean), feu Charles (feu Thérèse Sénéchal), feu Gérard, feu Raymond, feu Edmond, feu Jean-Louis, feu Laurent (Maymay Sergerie); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Marguerite Desgagné (feu Gustave Bouchard), feu Florian (Gervaise Tremblay), feu Jean-Louis (feu Colette Guérin), Lionel (Magella Gagnon), feu Mozart, feu Angella (feu Émile Gagnon), feu Pierre-Rémi (feu Lucille Delisle), Magda, feu Gérald (Lise Lavallée). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel du CLSC de La Baie pour leurs bons soins et leur dévouement. Pour les personnes qui désirent offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de les recueillir. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

La Résidence funéraire du Saguenay offre **GRATUITEMENT** à toute la population:

« GRANDIR ENSEMBLE »

Un groupe d'entraide réservé aux personnes qui vivent le deuil d'un être cher. Des liens se tissent, des peines s'expriment, des pertes s'accueillent, la vie se fait plus forte. Chacune des rencontres est organisée autour d'un thème. Ces thèmes assurent un cheminement progressif du travail de deuil et offrent aux personnes endeuillées la possibilité d'explorer leurs émotions en fonction des différentes étapes du processus de deuil et cela selon la philosophie de M. Jean Monbourquette, O.M.I., psychologue, auteur du livre : « Aimer, perdre et grandir ».

GROUPES DISTINCTS :

- **Adultes qui vivent la mort d'un conjoint.**
- **Parents qui vivent la mort d'un enfant.**
- **Adultes qui vivent la mort d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une soeur, d'un grand-père, d'une grand-mère, d'un(e) ami(e) ou d'un(e) collègue de travail.**
- **Nous prenons également des inscriptions pour les groupes enfants et les groupes adolescents.**

Aux personnes intéressées, je souligne qu'il est important de vous inscrire le plus tôt possible, car les groupes d'entraide débuteront bientôt.
Information ou inscription : **418 547-2116** aux heures d'affaires.

«Vous accompagner est un privilège»

BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

Brigitte Deschênes

5372785

AVIS DE DÉCÈS

LANGEVIN (M. ROBERT)

1932 - 2018

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, le dimanche 10 février 2019, à l'âge de 86 ans et 9 mois, s'est éteint paisiblement, entouré des siens, M. Robert Langevin, époux de Mme Régine Ratthé. Originaire de Kénogami, il demeurait à Québec depuis 2012. La famille vous accueillera au

Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre
Québec, QC, G2G 2W5

le vendredi 22 février 2019 de 19 h à 21 h 30 et le samedi 23 février 2019 de 9 h à 11 h. Une liturgie de la Parole suivra le samedi 23 février 2019 à 11 h en la chapelle du Complexe de la Cité.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Nathalie (Réal Marcotte), Patrice (Lucie Gauthier), Maryse (André Godin), Pierre (Lori Kenzie); ses petits-enfants: Alicia, Jamie, Michelle ainsi que les enfants des conjoints: Dominique, Christine, Stéphanie, Vanessa, Pierre-Olivier et Guillaume. Il laisse également dans le deuil d'autres parents et ami(e)s. Il est allé rejoindre ses frères et sours, décédés au cours des dernières années.

La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel soignant de l'IUCPQ (Hôpital Laval) pour les soins professionnels et humanitaires qui lui ont été prodigués. Un merci tout particulier au Dr Paul Poirier ainsi qu'au Dr Charles Morasse.

Au lieu de fleurs, la famille privilégie les dons In Memoriam à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Ces dons peuvent être envoyés par la poste à l'attention de la Fondation IUCPQ, 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Québec), G1V 0B8. Il est également possible de faire un don par téléphone au (418) 656-4999 ou en visitant le site Internet de la Fondation au fondation-iucpq.org

Pour renseignements: ATHOS
Téléphone: 418 658-1600, télécopieur: 418 658-2415, courriel: infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le Registre à la mémoire de la personne décédée: www.lepinecloutier.com

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (M. BENOIT)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, le 2 février 2019, à l'âge de 83 ans et 5 mois, M. Benoit Simard, fils de feu M. Victorien Simard et de feu Mme Eugénie Laberge, demeurant à Chicoutimi.

La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 23 février 2019 de 10 h à 13 h 15 h. Suivra la célébration de la Parole à 13 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Martine Simard (Sylvain Tremblay), Marco, Annie (Carl Tremblay), Robin (Claudia Côté) ainsi que leur mère Mme Thérèse Bouchard; ses petits-enfants: Sabrina Tremblay, Samuel Tremblay, Jean-Simon Tremblay, Noémie Tremblay, Emmanuelle Simard et Raphaël Simard. Il était le frère de: feu Rodolphe Simard (Gisèle Simard), feu Claire (Alonzo Levesque), feu Réal (Emilienne Fillion), feu Yvan (Claire Bergeron), feu Madeleine (Yvan Hachey), Jacques (Claire Tremblay). Il était le beau-frère de: Michelle Bouchard (Jocelyn Tremblay), Clothilde (Jacques Boily), Alphonse (Charlotte Tremblay). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille de M. Simard remercie le personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour l'attention, l'accompagnement et tous les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Simard et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. YVON-ROBERT)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, le 15 février 2019, à l'âge de 89 ans, M. Yvon-Robert Tremblay, époux de dame Laurette Babin, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le mercredi 20 février 2019 de 19 h à 22 h.

Il était le fils de feu M. Stanislas Tremblay et de feu dame Oliva Maltais.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Laurette Babin; ses enfants: feu Sylvie Tremblay, feu Michel (Lucie Morissette), Annie (Pierre Arsenault). Il était le frère de: feu Olivette Tremblay (feu Arthur Beaudoin), Jeannine (feu Laurent Graton), feu Aurietta (feu Maurice Girard), feu Salmon (feu Marcelle Beaudoin), feu Roger (feu Lina Duchêne), Denise (Florent D'Amour), Pierrette (feu Jean-Rock Lapointe), Lise (Jacques Casavan), Gérald (feu Denise Gagnon), Paule-Renée. Il était le beau-frère de: Rosa Babin (feu William Hogan), feu Jean-Guy (Claire), Yvette (Gérald Godmaire), feu Yvon (Blanche), Huguette, Edmond, Denis (Diane Lavoie), Diane (Jacques Lavoie). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués à M. Tremblay. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

THÉBERGE (M. LÉONCE)

Est décédé dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 16 février 2019, à l'âge de 78 ans et 3 mois, M. Léonce Théberge, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Adrien Théberge et de feu Mme Émilienne Marceau. La dépouille mortelle a été confiée au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

Les rituels funéraires auront lieu dans l'intimité et les cendres seront déposées au cimetière Sainte-Lucie d'Albanel à une date ultérieure. Il laisse son fils Romain; son épouse Mme Monique Sasseville; ses frères et soeurs: feu Cyrille Théberge (Muriel Fortin), feu Albert Théberge (feu Laurette Noël), Cécile Théberge (feu Lionel Vincent), feu Aurèle Théberge (feu Monique Poirier), feu René Théberge (feu Thérèse Noël), Marcel Théberge (Irène Lupien), soeur Obéline Théberge (A.M.J. Augustine de Roberval), feu Henri-Paul Théberge (feu Gisèle Beaudoin), feu Clément Théberge (Françoise Nadeau), feu Yolande Théberge (Peter Brown) et Lucille Théberge (André Vincent). Également, il laisse les membres de la famille Sasseville, ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

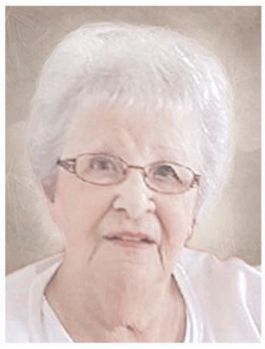

AVIS DE DÉCÈS

VILLENEUVE (MME ROSETTE TREMBLAY)

Est décédée subitement à sa résidence, le 16 février 2019, à l'âge de 86 ans et 11 mois, Mme Rosette Tremblay, épouse de M. Maurice Villeneuve, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le mardi 19 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le mercredi 20 février 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église Saint-Antoine de Chicoutimi.

Elle était la fille de feu M. Edmond Tremblay et de feu Mme Amanda Tremblay.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Maurice Villeneuve; ses enfants: Céline Villeneuve (Gabrielle Larocque), Luc (Nicole Tremblay), Sylvain (Sylvie Tremblay), Carole, Claude, Marc; ses petits-enfants: Stéphane, Karine et Sandra Tremblay, Marilyn et Julie Villeneuve, Daniel et Martin Villeneuve, Amy et Samuel Villeneuve; ses arrière-petits-enfants: Éliot, Nicolas, Alexandre, Jérémy, Esteban, Zia, Hope, Zoé, Noa, Arnaud, Théodore, Amélia, Anabel; ses frères et soeurs: feu Négette, feu Yvonnette, feu Pierrette, feu Jeannine, feu Jean-Joseph, feu Marie-Alice, feu Marie-Blanche, feu Pierre-Eugène, feu Jean-Noël, Murielle et leur conjoint respectif. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

› TOURNOI BANTAM SAINT-BRUNO

Le rideau est tombé sur la 50e édition du Tournoi provincial Optimiste bantam de Saint-Bruno. En catégorie cadet scolaire D2, le Bleu et Or de l'École polyvalente Arvida a été couronné champion grâce à une victoire de 2-1 sur les Couguars de Cap-Jeunesse. En cadet D1, les Lynx du Pavillon Wilbrod-Dufour d'Alma ont mis la main sur le titre en remportant la finale 2-1 contre le Blizzard du Séminaire Saint-François. Enfin, en bantam BB, le Rapide de Lac-Saint-Jean Nord a enlevé les grands honneurs en vainquant les Ambassadeurs de Chibougamau 5-3. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Alfa Romeo dévoile sa nouvelle voiture

Associated Press

MONTMELO, Espagne — L'écurie de Formule 1 Alfa Romeo a dévoilé sa nouvelle voiture dont disposera l'ancien champion du monde Kimi Raikkonen cette saison.

Raikkonen, son coéquipier Antonio Giovinazzi et le directeur Frédéric Vasseur ont pris la pose devant la C38 blanche-et-bourgogne dans la ligne des puits du circuit de Barcelone-Catalunya avant le début des essais hivernaux, lundi.

Alfa Romeo est le nouveau nom de l'équipe Sauber, cette saison.

Raikkonen s'est joint à Alfa Romeo en provenance de Ferrari, où il a remporté le plus récent championnat des pilotes de l'équipe italienne en 2007.

Le Finlandais de 39 ans a pour coéquipier Giovinazzi, un Italien de 25 ans qui compte seulement deux Grands Prix d'expérience.

Sauber a conclu le classement des constructeurs au huitième rang l'année dernière.

Par ailleurs, l'écurie Williams a révélé qu'elle va probablement rater les deux premiers jours des essais hivernaux de Formule 1, un autre coup dur pour l'équipe en difficulté.

Williams avait déjà annoncé qu'elle ne serait pas prête à rouler en piste lundi, premier jour d'essais en banlieue de Barcelone.

La directrice de l'équipe, Claire Williams, a précisé que la voiture ne serait probablement pas prête avant le troisième jour des essais.

Claire Williams a ajouté : « il semble plus probable que nous ne serons pas en mesure d'être en piste avant mercredi au plus tôt. »

Williams n'aura probablement que six jours d'essais avant le début de la saison au Grand Prix d'Australie, le 17 mars.

Williams, qui a remporté le dernier de ses sept titres des constructeurs en 1997, a terminé à la dernière place du championnat, l'an dernier.

Cette saison, Williams mise sur les pilotes Robert Kubica, qui effectue un retour en F1 après une absence de neuf ans, et George Russell, champion de Formule 2.

Kimi Raikkonen et son coéquipier Antonio Giovinazzi ont pris la pose devant la C38 blanche-et-bourgogne dans la ligne des puits du circuit de Barcelone-Catalunya avant le début des essais hivernaux, lundi. — PHOTO AP, MANU FERNANDEZ

Le pilote allemand Sebastian Vettel a bouclé son meilleur tour au volant de sa Ferrari (en avant) en une minute 18,161 secondes. Auteur du meilleur temps, le quadruple champion du monde a également été le plus assidu sur le circuit de Barcelone-Catalunya avec un total de 169 tours. — PHOTO AFP, LLUIS GENE

ESSAIS HIVERNAUX EN FORMULE 1

Vettel et Ferrari donnent le ton

JOSEPH WILSON
Associated Press

BARCELONE, Espagne — Sebastian Vettel a réalisé le meilleur chrono lors d'une journée sans faute en lever de rideau des essais hivernaux de Formule 1 en Espagne.

Vettel a bouclé son meilleur tour au volant de sa Ferrari en une minute 18,161 secondes. Le quadruple champion du monde a également été le pilote le plus assidu sur le circuit de Barcelone-Catalunya avec un total de 169 tours.

« Franchement, nous n'aurions pas pu espérer une meilleure journée, a commenté Vettel. C'était incroyable. Je pense que la voiture fonctionnait vraiment bien. Nous n'avons eu aucun problème qui nous ralentisse, nous avons fini le programme juste comme nous le voulions. Nous avons même pu en tirer un petit peu plus. »

Le champion en titre Lewis Hamilton a partagé le volant de sa Mercedes avec son coéquipier Valtteri Bottas et il n'a pas cherché la performance, récoltant le neuvième chrono.

Vettel a terminé derrière Hamilton au championnat la saison dernière.

« J'espère que cette année, nous allons bien nous amuser, a poursuivi l'Allemand. S'amuser, c'est remporter beaucoup de courses, puis se battre pour le championnat. C'est évidemment ce que nous voulons, mais à ce stade, c'est encore très, très loin. »

Carlos Sainz (McLaren) occupe la deuxième place du classement (1:18,558), à quatre dixièmes de Ferrari. Romain Grosjean, victime d'un tête-à-queue à haute vitesse dans le virage no 3 en matinée, s'est classé 3e pour Haas avec un temps de 1:19,159.

Le Néerlandais Max Verstappen suit à la quatrième position, lui qui a effectué 128 tours sur sa Red Bull à moteur Honda.

Pour ses débuts chez Alfa Romeo, le Finlandais Kimi Raikkonen a inscrit le 5e chrono, mais il a effectué deux sorties de piste sans conséquence pour la voiture.

Le Mexicain Sergio Perez, coéquipier de Lance Stroll chez Racing Point, s'est classé septième (1:19,944), derrière la Toro Rosso de Daniil Kvyat.

Stroll effectuera ses débuts au volant de la nouvelle Racing Point, mardi, lors de la deuxième des quatre journées d'essais.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	59	44	11	3	1	40	232	159	92	24-5-1-1	20-6-2-0	7-1-1-1	G-5
Boston	59	34	17	6	2	33	175	150	76	21-7-2-1	13-10-4-1	7-0-1-2	G-5
Toronto	58	36	19	3	0	36	206	164	75	17-11-1-0	19-8-2-0	7-2-1-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	58	35	17	1	5	32	169	138	76	18-7-1-3	17-10-0-2	6-2-0-2	G-2
Washington	59	32	20	6	1	29	199	189	71	17-9-4-1	15-11-2-0	5-4-1-0	P-1
Columbus	57	33	21	2	1	33	185	172	69	15-12-1-1	18-9-1-0	5-5-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	59	31	21	5	2	30	206	184	69	17-11-2-0	14-10-3-2	5-4-1-0	G-1
Montréal	**59**	**31**	**21**	**7**	**0**	**29**	**176**	**174**	**69**	**17-10-4-0**	**14-11-3-0**	**4-4-2-0**	**P-4**
Caroline	59	31	22	4	2	30	173	165	68	16-9-2-2	15-13-2-0	8-2-0-0	G-3
Buffalo	58	28	23	6	1	24	168	181	63	17-9-4-0	11-14-2-1	4-5-1-0	P-2
Philadelphie	59	28	24	6	1	26	176	196	63	15-11-3-1	13-13-3-0	8-1-0-1	G-3
Floride	57	25	24	4	4	22	177	197	58	14-10-4-1	11-14-0-3	6-4-0-0	G-2
N.Y. Rangers	58	25	25	6	2	19	170	194	58	15-9-4-2	10-16-2-0	4-5-1-0	P-1
New Jersey	59	23	28	5	3	22	173	204	54	15-9-4-1	8-19-1-2	4-5-0-1	G-2
Detroit	60	23	29	3	5	21	168	199	54	12-14-1-3	11-15-2-2	5-4-1-0	P-2
Ottawa	**58**	**22**	**31**	**5**	**0**	**22**	**179**	**211**	**49**	**14-12-4-0**	**8-19-1-0**	**3-7-0-0**	**G-1**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	59	36	19	3	1	34	202	171	76	21-7-3-1	15-12-0-0	5-3-2-0	P-2
Nashville	61	34	22	4	1	33	186	160	73	19-11-1-0	15-11-3-1	5-4-1-0	P-1
St. Louis	58	31	22	4	1	31	174	162	67	14-13-1-1	17-9-3-0	10-0-0-0	G-10

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	59	36	16	3	4	36	217	176	79	18-5-3-2	18-11-0-2	5-3-0-2	G-2
San Jose	59	35	17	4	3	35	214	184	77	19-5-2-2	16-12-2-1	7-3-0-0	G-1
Vegas	60	32	24	3	1	30	180	169	68	17-9-2-1	15-15-1-0	3-7-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	58	29	24	5	0	29	145	149	63	18-8-2-0	11-16-3-0	6-3-1-0	P-2
Minnesota	59	27	26	4	2	26	164	176	60	13-12-4-1	14-14-0-1	2-5-2-1	P-4
Vancouver	60	26	27	4	3	23	170	188	59	13-11-2-1	13-16-2-2	3-6-1-0	P-1
Colorado	58	23	24	10	1	23	186	192	57	10-12-5-0	13-12-5-1	1-6-3-0	P-1
Arizona	59	26	28	4	1	24	154	172	57	11-14-2-1	15-14-2-0	3-6-1-0	P-1
Chicago	59	24	26	8	1	23	192	216	57	13-11-5-1	11-15-3-0	8-2-0-0	P-1
Anaheim	59	23	27	7	2	20	133	187	55	12-9-6-2	11-18-1-0	2-8-0-0	G-1
Edmonton	58	24	29	5	0	21	163	195	53	12-15-1-0	12-14-4-0	1-7-2-0	P-4
Los Angeles	58	23	29	4	2	21	141	179	52	12-14-1-1	11-15-3-1	4-4-1-1	P-4

LNH

Dimanche 17 février
N.Y. Rangers 5 Pittsburgh 6
St. Louis 4 Minnesota 0
Philadelphie 3 Detroit 1
Buffalo 1 New Jersey 4
Montréal 3 Floride 6
Washington 2 Anaheim 5
Lundi 18 février
Arizona 2 Calgary 5
Tampa Bay à Columbus, 19h30.
Ottawa à Chicago, 20h30.
Vegas au Colorado, 21h.
Boston à San Jose, 22h.
Washington à Los Angeles, 22h30.
Mardi 19 février
Tampa Bay à Philadelphie, 19h.
Buffalo en Floride, 19h.
N.Y. Rangers en Caroline, 19h.
Pittsburgh au New Jersey, 19h.
Columbus **à Montréal**, 19h30.
Toronto à St. Louis, 20h.
Anaheim au Minnesota, 20h.
Nashville à Dallas, 20h30.
Arizona à Edmonton, 21h.
Mercredi 20 février
Chicago à Detroit, 19h30.
Winnipeg au Colorado, 20h30.
N.Y. Islanders à Calgary, 21h30.
Boston Vegas, 22h.
Jeudi 21 février
Minnesota à N.Y. Rangers, 19h.
San Jose à Pittsburgh, 19h.
Caroline en Floride, 19h.
Washington à Toronto, 19h.
Ottawa au New Jersey, 19h.
Philadelphie **à Montréal**, 19h30.
Buffalo à Tampa Bay, 19h30.
Los Angeles à Nashville, 20h.
St. Louis à Dallas, 20h30.
N.Y. Islanders à Edmonton, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 février.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	27	67	94
Kane, Chi	35	52	87
McDavid, Edm	31	52	83
Gaudreau, Cal	29	49	78
Rantanen, Col	24	52	76
Point, TB	33	42	75
Mackinnon, Col	29	46	75
Crosby, Pit	25	47	72
Stamkos, TB	32	39	71
Marchand, Bos	23	47	70
Draisaitl, Edm	35	34	69
Marner, Tor	21	48	69
Scheifele, Win	30	38	68
Wheeler, Win	12	56	68
Ovechkin, Was	40	27	67
Aho, Car	24	43	67
Panarin, Clb	24	43	67
Pastrnak, Bos	31	35	66
Monahan, Cal	29	37	66
Lindholm, Cal	25	41	66
Burns, SJ	11	53	64
Tavares, Tor	33	30	63
Kessel, Pit	21	41	62
Eichel, Buf	18	44	62
Malkin, Pit	18	43	61
Giroux, Phi	17	44	61
O'Reilly, STL	22	38	60
Stone, Ott	27	32	59
Landeskog, Col	30	28	58

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 18 février.

	MJ	B	A	PTS
Domi	59	19	32	51
Drouin	59	17	29	46
Tatar	58	18	25	43
Danault	59	11	29	40
Petry	59	10	28	38
Gallagher	59	23	14	37
Shaw	40	12	15	27
Kotkaniemi	59	10	17	27
Lehkonen	59	7	17	24
Weber	35	9	12	21
Benn	58	4	10	14
Armia	34	6	7	13
Weise	45	5	6	11
Reilly	52	3	7	10
Peca	34	3	7	10
Mete	48	0	8	8
Thompson	56	4	2	6
Kulak	35	3	3	6
Hudon	31	3	2	5
Deslauriers	44	2	1	3
Folin	26	0	2	2
Price	45	0	1	1
Niemi	16	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2316	5	113	3	2,58			,916
Niemi	8	5	2	57	0	3,75		,889

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 18 février.

	MJ	B	A	PTS
Stone	58	27	32	59
Duchene	49	27	29	56
Chabot	50	11	33	44
Dzingel	56	22	21	43
Tierney	58	6	33	39
Ryan	55	12	22	34
White	52	11	18	29
Boedker	51	6	22	28
Tkachuk	47	13	14	27
Smith	49	6	15	21
Ceci	54	5	14	19
Lajoie	53	7	8	15
Demelo	53	3	11	14
Paajarvi	56	7	1	8
Jaros	43	1	6	7
Balcers	15	2	3	5
Pageau	16	1	3	4
Harpur	31	1	1	2
Anderson	35	0	1	1
Nilsson	25	0	1	1
Goloubef	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1417	3	117	1	3,55			,904
Nilsson	1014	1	68	1	2,77			,913

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	34	23	11	0	0	125	93	46
Alma	34	18	13	2	1	119	111	39
St.Lawrence	34	16	14	2	2	117	119	36
Thetford	34	16	14	2	2	104	112	36

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	35	22	11	2	0	138	113	46
Lionel-Groulx	34	14	17	4	0	136	136	32
A.-Laurendeau	34	14	17	1	2	98	120	31
Abitibi-Témis.	35	10	23	1	1	77	155	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	34	26	4	1	3	122	77	56
Lennoxville	34	22	9	1	2	135	89	47
Laflèche	34	15	16	3	0	108	119	33
Sorel-Tracy	34	9	22	2	1	102	137	21

Samedi 16 février
Thetford 1 Alma 3
St-Hyacinthe 4 Laflèche 1
Abibiti 2 Ste-Foy 3
Lennoxville 3 Lionel-Groulx 2 (P)
Sorel-Tracy 3 A.-Laurendeau 4
Dimanche 17 février
Alma 2 St-Hyacinthe 4
Abitibi 3 St.Lawrence 4
Laflèche 5 Sorel-Tracy 2
Vendredi 22 février
St.Lawrence à Laflèche, 19h15
Sorel-Tracy à Thetford, 20h
Ste-Foy à Lennoxville, 20h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	46	35	7	3	1	218	134	74
Longueuil	45	33	9	1	2	225	146	69
Granby	46	34	11	1	0	211	128	69
Princeville	45	32	9	2	2	251	172	66
St-Jérôme	46	22	17	4	3	196	151	51
Chambly	45	23	19	2	1	181	197	49
Côte du Sud	47	24	22	1	0	185	189	49
Montréal-Est	45	21	20	2	2	189	201	46
Valleyfield	46	21	22	1	2	170	182	45
St-Gabriel	43	16	25	1	1	166	224	34
Gatineau	45	15	28	2	0	153	221	32
Lac St-Louis	44	12	27	2	3	128	189	29
Montréal-Nord	45	6	33	3	3	119	258	18

Lundi 18 février
Princeville à Lac St-Louis, 20h15.
Mardi 19 février
St-Gabriel à Longueuil, 19h30.
Mercredi 20 février
Lac St-Louis à St-Jérôme, 19h.
Mtl-Est à Mtl-Nord, 19h30.
Jeudi 21 février
St-Jérôme à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 22 février
Montréal-Nord à Princeville, 19h.
Gatineau à Chambly, 19h30.
Montréal-Est à Longueuil, 19h30.
Valleyfield à Terrebonne, 19h30.
Granby à St-Gabriel, 20h.
Samedi 23 février
Chambly à St-Gabriel, 19h.
Gatineau à Lac St-Louis, 20h15.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	56	40	13	2	1	255	159	83
Rimouski	57	37	17	3	0	233	140	77
Chicoutimi	56	29	20	3	4	171	167	65
Québec	55	22	22	6	5	154	189	55

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	57	49	7	0	1	259	115	99
Val-d'Or	57	20	32	4	1	154	248	45
Gatineau	54	19	30	3	2	162	193	43
B.-Boisbriand	56	19	35	2	0	158	228	40

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	57	42	12	2	1	252	137	87
Cap-Breton	56	33	18	1	4	211	168	71
Charlottetown	56	31	18	4	3	197	181	69
Moncton	57	31	19	3	4	225	188	69
St-Jean	57	12	41	2	2	140	299	28
A.-Bathurst	56	7	45	3	1	116	276	18

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	56	44	10	2	0	292	148	90
Sherbrooke	56	33	21	1	1	215	197	68
Victoriaville	57	24	29	3	1	154	187	52
Shawinigan	56	14	38	1	3	154	282	32

Dimanche 17 février
Cap-Breton 2 Sherbrooke 4
Val-d'Or 5 B.-Boisbriand 1
Shawinigan 4 Drummondville 6
Rimouski 1 R.-Noranda 5
A.-Bathurst 2 Victoriaville 3 (P)
Lundi 18 février
Charlottetown 4 Moncton 0
Halifax 4 Saint-Jean 0
Mardi 19 février
Sherbrooke à B.-Boisbriand, 19h.
Victoriaville à Québec, 19h.
Mercredi 20 février
Québec à Shawinigan, 19h.
Cap-Breton à Gatineau, 19h30.
Jeudi 21 février
Charlottetown à A.-Bathurst, 18h.
Drummondville à Rimouski, 19h30.
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 18 février.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	51	32	60	92
Abbandonato, R.-N.	57	26	65	91
Chekhovich, B.-Comeau	54	37	53	90
Veleno, Drummondville	47	38	51	89
McKenna, Moncton	56	38	44	82
Asselin, Halifax	57	44	34	78
Huntington, Rimouski	56	36	42	78
Macleod, Drummondville	54	32	46	78
Guay, Drummondville	52	35	42	77
Pelletier, Moncton	53	33	44	77
Légaré, B.-Comeau	56	39	34	73
Harvey-Pinard, R.-N.	57	32	40	72
Lauzon, Drummondville	56	25	44	69
Beaucage, R.-N.	57	34	34	68
Fortier, B.-Comeau	56	27	40	67
Morand, Halifax	54	21	45	66
Balmas, C.-B.	52	36	29	65
Teasdale, R.-N.	55	34	31	65
Alexeyev, B.-Comeau	56	32	33	65
Lavoie, Halifax	54	29	36	65
Hardie, Charlottetown	55	32	32	64

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	42	41	1	0	0	225	71	118
Trois-Rivières	42	28	10	3	1	155	105	84
St-François	42	24	17	0	1	145	130	68
Jonquière	42	19	17	3	3	118	127	58
Notre-Dame	42	8	29	3	2	89	191	28

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	42	34	3	2	3	196	88	106
Lac-St-Louis	42	24	16	0	2	168	130	71
St-Hyacinthe	42	22	18	1	1	144	136	62
Châteauguay	42	17	19	5	1	138	160	51
C.C.-LeMoy.	42	11	28	2	1	122	190	35

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	42	28	10	4	0	143	103	86
C.E.-Blondin	42	17	24	1	0	140	167	48
L.-Montréal	42	15	24	0	3	115	139	47
St-Eustache	42	15	25	2	0	104	171	45
Amos	42	12	27	3	0	109	203	38

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE
(TROIS DE CINQ)

Amos Vs. Magog
Mardi 26 février
Amos à Magog, 19h.
Châteauguay Vs. Sém. St-François
Mardi 26 février
Châteauguay à St-François, 19h.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. à Lévis, 19h30.
Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin à L.-St-Louis, 19h.
Jonquière Vs. Saint-Hyacinthe
Mardi 26 février
Jonquière à St-Hyacinthe, 19h.
Laval-Montréal Vs. Trois-Rivières
Mardi 26 février
L.-Montréal à Trois-Rivières, 19h.
St-Eustache Vs. Gatineau
Mardi 26 février
St-Eustache à Gatineau, 19h30.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	55	34	14	6	1	175	156	75
Bridgeport	55	30	18	5	2	174	171	67
Hershey	52	29	20	0	3	141	154	61
Providence	53	27	19	6	1	164	146	61
Lehigh Valley	53	27	20	3	3	175	166	60
Scranton	53	25	21	5	2	170	159	57
Springfield	54	22	22	6	4	177	179	54
Hartford	54	21	25	5	3	154	191	50

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	52	31	16	3	2	170	149	67
Syracuse	50	30	16	2	2	178	132	64
Utica	54	29	19	4	2	177	183	64
Toronto	53	27	18	5	3	185	180	62
Belleville	56	27	23	2	4	178	180	60
Cleveland	53	24	22	6	1	158	181	55
Laval	53	21	23	5	4	140	158	51
Binghamton	55	23	27	5	0	150	189	51

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Grand Rapids	53	30	16	3	4	157	147	67
Iowa	52	27	16	5	4	172	151	63
Chicago	51	28	17	5	1	176	147	62
Rockford	54	25	21	3	5	133	150	58
Milwaukee	54	23	21	9	1	143	151	56
Texas	51	25	21	3	2	161	153	55
Manitoba	52	25	22	3	2	136	158	55
San Antonio	52	24	23	5	0	135	152	53

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bakersfield	49	31	15	2	1	173	133	65
San Jose	46	28	12	2	4	153	124	62
San Diego	49	27	16	3	3	177	164	60
Tucson	47	25	16	4	2	150	141	56
Colorado	49	24	21	3	1	144	160	52
Stockton	50	21	24	4	1	176	198	47
Ontario	46	15	24	5	2	143	192	37

Dimanche 17 février
Charlotte 3 Bridgeport 7
W./B. Scranton 5 Hartford 4 (P)
Milwaukee 6 Manitoba 5
Springfield 5 Providence 1
Binghamton 1 Rochester 5
Iowa 1 Chicago 2 (P)
Cleveland 4 Utica 5 (P)
San Antonio 2 Rockford 5
Hershey 4 Lehigh Valley 3
Colorado 3 Stockton 6
Lundi 18 février
Laval 3 Belleville 4 (P)
Syracuse 3 Toronto 5
Milwaukee 2 Manitoba 3
San Diego 2 San Jose 5
Mardi 19 février
Texas à Iowa, 20h.
Mercredi 20 février
Manitoba à Toronto, 11h.
Laval à Syracuse, 19h.
Rockford à Grand Rapids, 19h.
Cleveland à Rochester, 19h05.
Tucson à San Diego, 22h.
Stockton à Ontario, 22h.
Jeudi 21 février
Texas à Chicago, 12h.
San Jose à Iowa, 20h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	33	21	9	3	0	125	98	45
Rivière-du-Loup	32	18	12	1	1	132	113	38
Sorel-Tracy	33	17	13	2	1	108	119	37
Jonquière	32	17	14	1	0	129	126	35
St-Georges	32	14	16	0	2	109	118	30
St-Jérôme	32	10	21	0	1	98	127	21

Vendredi 22 février
St-Jérôme à Jonquière, 20h.
St-Georges à Riv-du-Loup, 20h.
Samedi 23 février
Riv.-du-Loup à Thetford, 19h30
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h
Jonquière à St-Jérôme, 20h

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	22	20	1	1	0	138	75	41
Cap-Madeleine	22	14	6	2	0	122	90	30
Louiseville	22	14	7	1	0	116	88	29
Plessisville	22	12	8	2	0	99	88	26
Joliette	22	11	9	2	0	95	98	24
Nicolet	22	9	11	2	0	105	111	20
Bécancour	22	8	11	2	1	93	104	19
Waterloo	22	8	11	2	0	86	118	18
Donnacona	22	8	14	0	0	86	139	16
Windsor	22	6	12	3	1	97	126	16

DEUXIÈME RONDE (4 DE 7)

Samedi 16 février
Windsor 0 La Tuque 4
(La Tuque mène 2-0)
Cap-Madeleine 6 Waterloo 5 (P)
(Cap-Madeleine mène 2-0)
Plessisville 1 Joliette 3
(Série égale 1-1)
Dimanche 17 février
Louiseville 4 Nicolet 3 (P)
(Louiseville mène 2-0)
Vendredi 22 février
Joliette à Plessisville, 20h30
La Tuque à Windsor, 20h30
Waterloo à Cap-Madeleine, 20h30
Nicolet à Louiseville, 20h30
Samedi 23 février
Cap-Madeleine à Waterloo, 20h
Plessisville à Joliette, 20h30
La Tuque à Windsor, 20h30

UNIVERSITAIRE

OUA - Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	28	22	2	1	3	119	67	48
Carleton	28	18	5	2	3	99	75	41
Queen's	28	19	9	0	0	97	76	38
McGill	28	16	8	3	1	99	77	36
UOIT	28	14	9	4	1	82	81	33
Concordia	28	15	11	1	1	95	101	32
UQTR	28	14	11	2	1	97	88	31
Laurentienne	28	9	18	1	0	71	103	19
Nipissing	28	8	19	1	0	81	118	17
RMC	28	7	19	2	0	62	114	16

OUA - Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	28	20	5	2	1	133	94	43
Brock	28	19	5	4	0	90	62	42
Western	28	15	12	0	1	83	84	31
Guelph	28	13	11	0	4	84	73	30
Windsor	28	13	14	0	1	83	92	27
Laurier	28	13	14	1	0	82	82	27
York	28	12	14	2	0	88	98	26
Toronto	28	11	13	3	1	70	81	26
Lakehead	28	12	15	0	1	82	103	25
Waterloo	28	10	13	4	1	82	110	25

SÉRIES ÉLIMINATOIRES (2 de 3)
Jeudi 14 février
Laurier 2 Western 3 (P)
Carleton 4 UQTR 3
Toronto 2 Ryerson 3 (P)
Windsor 4 Guelph 5 (P)
Vendredi 15 février
Brock 3 York 2 (2P)
(Brock gagne la série 2-0)
Western 3 Laurier 2
(Western gagne la série 2-0)
Queen's 5 Concordia 4 (2P)
(Queen's gagne la série 2-0)
Samedi 16 février
UOIT 2 McGill 6
(McGill gagne la série 2-0)
Ryerson 4 Toronto 3
(Ryerson gagne la série 2-0)
Laurentienne 1 Ottawa 5
(Ottawa gagne la série 2-0)
Guelph 4 Windsor 0
(Guelph gagne la série 2-0)
UQTR 3 Carleton 6
(Carleton gagne la série 2-0)

BASKETBALL

COLLÉGIAL

Féminin

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Dawson	14	12	2	1034	737	24
Ste-Foy	13	11	2	786	644	22
Montmorency	12	9	3	702	591	18
Ch.-St-Lambert	13	9	4	809	716	18
Vanier	14	4	10	725	869	8
Trois-Rivières	12	3	9	631	737	6
É.-Montpetit	13	3	10	693	892	6
Lennoxville	13	1	12	741	935	2

Mercredi 20 février
Trois-Rivières à Montmorency, 19h
Vendredi 22 février
É.-Montpetit à Trois-Rivières,19h
Montmorency à Ch.-Lennoxville, 19h
Ste-Foy à Ch.-St-Lambert, 19h

Masculin

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Vanier	16	16	0	1408	1096	32
Montmorency	15	12	3	1208	988	24
Jean-de-Brébeuf

ACTIVITÉ-BÉNÉFICE POUR L'OPTION PLEIN AIR

Réponse mitigée des entreprises

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Le milieu des affaires jeannois a offert une réponse mitigée en ce qui concerne leur participation au circuit à obstacles intérieur qui aura lieu samedi, au Pavillon Wilbrod-Dufour (PWD) d'Alma. Sur les 25 places disponibles pour les équipes d'entreprises (12 personnes), seulement neuf ont trouvé preneur.

Par contre, pour les groupes de cinq personnes (équipes familles), la réponse est meilleure avec 19 équipes inscrites sur une possibilité de 25. L'inscription pour les groupes a pris fin vendredi dernier.

« Ç'a été un peu plus tranquille. C'est 33 % de ce à quoi je m'attendais », avoue François Carrier, instigateur du projet et responsable de l'option Plein air au PWD.

Ce dernier n'est pas vraiment surpris de la faible réponse des entreprises, puisque le milieu se mobilise davantage pour des sports d'élite comme le Souper des champions, le Cyclothon, le Tour du Seck, etc. « Mais quand on veut amasser de l'argent pour les jeunes du régulier, ce n'est jamais évident », estime-t-il.

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

Les espoirs reposent maintenant sur les inscriptions individuelles, lesquelles se poursuivent jusqu'à samedi matin au coût de 30 $ par personne. François Carrier a l'intention de tenir l'activité, peu importe le nombre de participants au final.

« On va avoir du fun avec le monde qui sera là », assure celui qui propose un circuit à obstacles intérieur de 2,5 kilomètres avec 25 obstacles à traverser. Les premiers départs sont prévus pour 8 h 30.

> **« Mais quand on veut amasser de l'argent pour les jeunes du régulier, ce n'est jamais évident. »**
>
> — François Carrier

Rappelons que l'activité vise à amasser un montant de 10 000 $ qui sera investi dans l'achat de 15 planches à rame (paddleboard). En plus de les mettre à la disposition des élèves de l'option plein air, les planches pourraient être louées par la population durant la belle saison.

Pour plus d'information, communiquer avec M. Carrier au 418 487-3524.

› APPUI AUX SAGUENÉENS

Vendredi dernier, le maire de Desbiens, Nicolas Martel, avait nolisé deux autobus pour les citoyens de sa municipalité afin que ces derniers puissent assister au match des Saguenéens contre les Remparts de Québec au Centre Georges-Vézina. Ces derniers ont même eu la main chanceuse, puisque ce sont des gens de leur groupe qui ont remporté le moitié-moitié! Cela dit, en entrevue durant le match, le maire Martel (photo) a souligné l'importance que l'équipe régionale soit appuyée par les amateurs de hockey de l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean. **JOHANNE SAINT-PIERRE** — PHOTO COURTOISIE, LES SAGUENÉENS

MONACO

Auger-Aliassime déménage dans un paradis fiscal

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
La Presse

Comme plusieurs des meilleurs au monde, le joueur de tennis québécois Félix Auger-Aliassime vient de déménager dans un paradis fiscal, soit Monaco.

Depuis le début de l'année, Félix Auger-Aliassime a élu sa résidence fiscale à Monaco, selon le site officiel du circuit professionnel de tennis (ATP). Monaco n'impose pas d'impôt sur le revenu.

Auger-Aliassime est l'un des meilleurs espoirs du tennis mondial. À 18 ans, le joueur québécois est classé 104e au monde. Il porte les couleurs du Canada sur la scène internationale, car la citoyenneté et la résidence fiscale sont deux concepts distincts.

En s'établissant dans un paradis fiscal, Auger-Aliassime suit ainsi l'exemple de la plupart des meilleurs joueurs de tennis du Canada: Milos Raonic (Monaco), Eugenie Bouchard (Bahamas), Denis Shapovalov (Bahamas) et Vasek Pospisil (Bahamas). Du côté masculin, 5 des 15 meilleurs joueurs au monde ont élu domicile à Monaco (Djokovic, Zverev, Cilic, Raonic, Medvedev).

Auger-Aliassime explique sa décision de déménager à Monaco par des motifs géographiques et tennistiques. « Depuis deux ans, il était devenu de plus en plus difficile avec mon horaire chargé de revenir régulièrement à Montréal et de m'y entraîner [...], a-t-il indiqué à *La Presse* par courriel. Monaco s'est donc avéré de loin la meilleure option pour nous, tant d'un point de vue géographique que tennistique. En effet, la majorité des tournois professionnels sont en Europe [...] Monaco est également la base d'entraînement de plusieurs joueurs qui font partie de l'élite du tennis [...]. Des impôts, un joueur de tennis professionnel doit en payer partout où il joue, peu importe où il réside. Ce n'est donc pas la justification principale de cette décision. »

IMPOSITION

Les joueurs de tennis sont imposés comme des non-résidents sur les bourses dans certains pays où ils jouent des tournois, généralement à un taux d'entre 20 et 30 %. Or, un joueur qui réside au Canada devra payer au fisc canadien la différence entre l'impôt de non-résident payé sur sa bourse et l'impôt canadien (dont le taux atteint 53,31 % à partir d'un revenu de 205 842 $ par an). Un joueur qui réside fiscalement à Monaco n'aura aucun impôt supplémentaire puisque la principauté n'a pas d'impôt sur le revenu.

Les joueurs installés à Monaco ne paient pas non plus d'impôts sur leurs revenus de commandites.

EN BREF

Patiner avec les Élites

La Corporation centre-ville d'Arvida invite la population à aller patiner avec les Élites midget AAA de Jonquière, samedi, de 14h à 16h, à l'anneau de glace extérieur du Foyer des Loisirs. Cette 4e édition de « Viens patiner avec les Élites » est organisée en collaboration avec Saguenay, Soluson, Passion Café, Les Amusements gonflables du Royaume, Jean Coutu Place Davis, Sports Experts Jonquière et Kréa2. Cet événement familial se veut simple et rassembleur et il permet de rencontrer les joueurs des Élites de Jonquière. Sur place, breuvages chauds offerts gratuitement, animation, prix de présences, présence de mascottes, musique, soleil et plaisir! **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Formés à Montréal

S'ils résident aujourd'hui dans un paradis fiscal, Raonic, Bouchard et Auger-Aliassime ont été formés à l'adolescence au Centre national d'entraînement (CNE) de Tennis Canada à Montréal. Un adolescent paie annuellement 5000 $ pour être membre du CNE, et Tennis Canada dépense ensuite environ 100 000 $ par joueur sur son développement. Félix Auger-Aliassime a fréquenté le Centre national d'entraînement de Tennis Canada pendant quatre ans, soit de 14 à 17 ans. **LA PRESSE**

Pierre Vercheval prêche par l'exemple

PHIL DESGAGNÉ
CHRONIQUE
p.desgagne@hotmail.ca

Mardi dernier, j'ai assisté à une conférence donnée par Pierre Vercheval, l'excellent analyste de football du Réseau des sports (RDS). On sait que Pierre est une sommité en football. De plus, dans les dernières années, de par son travail à la télévision, il a continué à franciser le football canadien et le football américain.

Vercheval est un excellent communicateur. Il a prononcé une conférence d'une heure trente, sans pause. Le sujet de sa conférence, l'importance de tous dans une équipe et dans une entreprise pour atteindre l'excellence. Il a fait le lien entre le sport et l'entreprise. Ses exemples étaient percutants.

Le premier exemple que Pierre nous a raconté, c'est le sien. Il a fait le bilan de sa propre carrière. Durant sa carrière de 14 ans dans la Ligue canadienne de football (LCF), il a été choisi à six reprises comme membre de l'équipe d'étoiles et il a été élu au Temple de la Renommée.

En novembre 2000, Pierre Vercheval a été choisi meilleur joueur de ligne au pays, dans la Ligue canadienne de football. L'ancien joueur des Alouettes, qui est depuis devenu analyste au Réseau des sports, utilise son parcours pour étoffer sa conférence sur l'importance de chaque élément au sein d'une équipe, que ce soit au sport ou dans une entreprise. — ARCHIVES PC, RYAN REMIORZ

En l'an 2000, il a été choisi meilleur joueur de ligne au pays et il a gagné deux coupes Grey. Il a ajouté avec humour « et tous ces honneurs, sans avoir touché une seule fois au ballon de football ».

Par son exemple, il voulait démontrer que tous ont un rôle important en tant qu'individu dans son équipe ou dans son entreprise. Nous étions près d'une centaine de personnes qui ont assisté à cette prestation. Même si bon nombre de ses exemples étaient connus de plusieurs, Pierre les a utilisés pour donner du poids à ses arguments et il a été très applaudi par l'assistance.

Je suis assuré que Yanick Jean répète régulièrement ces mêmes paroles à ses joueurs. Et quand ces paroles sortent de la bouche d'un athlète qui a évolué chez les professionnels pendant 14 ans, ça donne encore plus de force à ses suggestions. Je propose à plusieurs entreprises que si elles cherchent un invité ou une personnalité pour rencontrer leurs employés, je suis convaincu que Pierre Vercheval serait un excellent ambassadeur et surtout, un candidat exemplaire. Bravo au Club Sags 1973 qui a eu l'idée de faire venir Pierre Vercheval dans la région, car j'ai passé une excellente soirée.

LNAH : INQUIÉTANT

Je ne vous en ai pas parlé durant les dernières semaines, mais je suis convaincu que les propriétaires de la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH) sont très inquiets pour l'avenir du circuit. Les assistances sont réellement très décevantes partout à travers la ligue.

J'écoutais la semaine dernière, via la webdiffusion, les descripteurs de matchs de l'équipe de Thetford Mines. Ils parlaient des assistances en deçà de 1000 personnes au Centre Mario-Gosselin, alors qu'ils ont actuellement la meilleure équipe du circuit et probablement l'une des meilleures de leur histoire. Ils ont de la difficulté à boucler le budget.

Ici, au Palais des sports de Jonquière, on maintient à peine une moyenne de 1200 spectateurs par match, alors qu'on sait que la moyenne pour boucler le budget est un minimum de 1500 spectateurs et probablement plus. Je suis convaincu que le propriétaire Éric Claveau et le DG Marc Boivin surveillent de très très près ce qui se passe actuellement, car il est de plus en plus difficile d'obtenir de l'aide, soit de la ville ou de commanditaires majeurs. Ils espèrent sûrement avoir de longues séries éliminatoires, et surtout que les assistances actuelles soient un peu plus importantes. Il faut le dire, les Marquis n'ont pas gâté leurs fans, au Palais des sports de Jonquière, en encaissant une série de six défaites consécutives. Je suis convaincu que la victoire de vendredi dernier va donner un deuxième souffle à l'organisation des Marquis, car ils en ont grandement besoin. Avec un classement aussi serré, il est à espérer — et ils nous permettent de le croire — que les Marquis puissent faire un bon bout de chemin en séries de fin de saison.

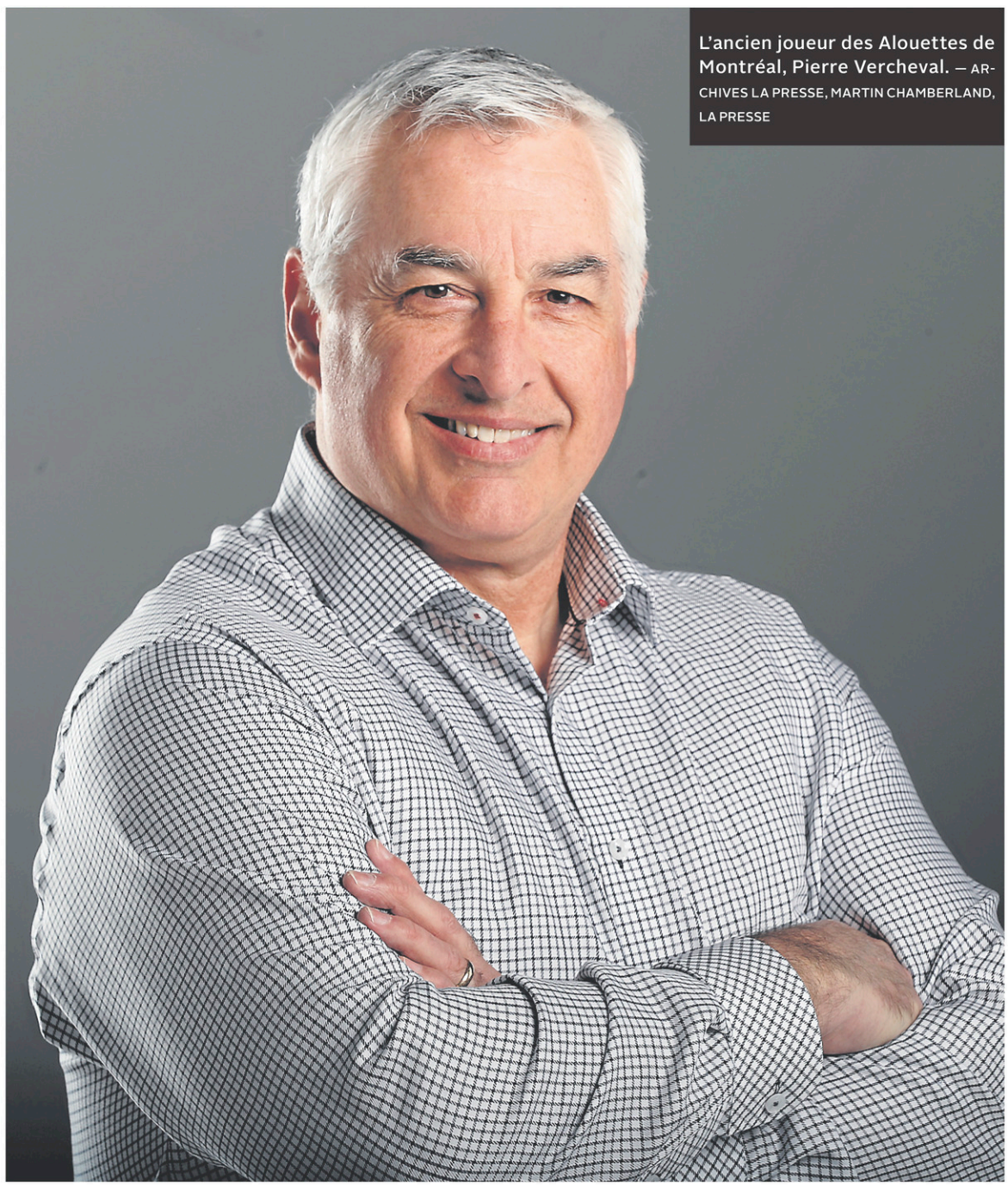

L'ancien joueur des Alouettes de Montréal, Pierre Vercheval. — ARCHIVES LA PRESSE, MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

LES SAGS

La série de trois en trois des Saguenéens de Chicoutimi remportée la semaine dernière leur permet d'espérer de grimper au classement, soit à la 6e, la 5e position et peut-être même à la 4e position. Il y a toujours cette possibilité pour les Sags et ça ferait certainement toute une différence, plutôt que de terminer 7e. Car au premier tour des séries, ils affronteraient Halifax ou Baie-Comeau, lesquelles sont deux des trois meilleures formations du circuit Courteau. Ils devront continuer à gagner de façon régulière.

Mais ce qui n'aide pas les Saguenéens dans cette course pour la 4e position, c'est que les Saguenéens affrontent le Drakkar de Baie-Comeau, l'une des meilleures formations du circuit, à dix reprises durant la saison, alors que les équipes contre qui on se bat présentement, soit Moncton et Charlottetown, ont affronté les deux pires équipes de la ligue, Saint John et Bathurst, à huit occasions. Ça fait donc toute une différence quand arrive le classement à la fin de la saison.

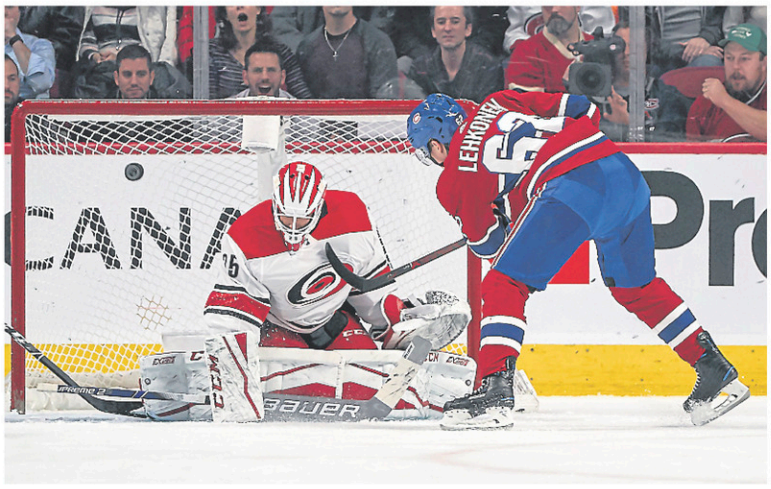

Artturi Lehkonen n'a pas marqué depuis le 28 décembre en Floride, et en tout, ça lui fait 21 matchs de suite sans avoir pu placer une rondelle au fond d'un filet. Sur cette photo, on le voit faire face à Curtis McElhinney, le gardien des Hurricanes de la Caroline, lors d'un match en novembre dernier. — ARCHIVES LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

21 MATCHS SANS COMPTER

Le lourd bâton de Lehkonen

RICHARD LABBÉ
La Presse

Le Canadien traverse une mauvaise passe, et parmi ses joueurs, il y en a un qui traverse vraiment une mauvaise passe : Artturi Lehkonen.

De tous les attaquants « réguliers « du club, c'est Lehkonen qui vit présentement les jours les plus sombres. Le jeune Finlandais n'a pas marqué depuis le 28 décembre en Floride, et en tout, ça lui fait 21 matchs de suite sans avoir pu placer une rondelle au fond d'un filet. Ça commence à lui peser un peu.

« Max Pacioretty disait qu'il avait l'impression d'avoir les deux patins dans du sable mouvant quand il traversait une léthargie... Moi, j'ai l'impression que mon bâton est dans du sable mouvant, a expliqué Lehkonen avant le match de dimanche soir à Sunrise. C'est comme ça quand il n'y a rien qui fonctionne ; le bâton devient plus lourd, tu te mets à 'forcer' des jeux, à te dépêcher à tirer quand tu vois le filet, même si ce serait préférable de conserver la rondelle pendant une fraction de seconde de plus. »

Mais alors, qui est Artturi Lehkonen, au juste ? Un joueur purement défensif ou un joueur capable de marquer des buts ? En tout cas, à sa première saison, en 2016-2017, le patineur de 23 ans nous avait permis de croire qu'il savait quoi faire avec une rondelle, ayant récolté 18 buts lors de sa saison inaugurale chez le CH. Ça allait un peu avec ce qu'il venait de montrer à sa dernière saison en Europe, en Suède, où il s'était offert 11 buts et 8 aides en 16 matchs des séries avec le club de Frölunda.

Lehkonen a 7 buts au compteur cette saison et, à ce rythme, il aura du mal à atteindre la modeste barre des 10 buts.

« Je n'ai jamais été un marqueur de 40 buts en Europe; on ne joue pas assez de matchs pour ça de toute façon, a-t-il ajouté. Mais j'ai toujours su comment marquer des buts. Je marquais dans les rangs mineurs en Finlande. Je pense que je peux encore le faire.»

« C'est avant tout une question de constance pour moi. Je ne peux pas me permettre de connaître ces longues séries d'insuccès sans marquer un seul but, comme c'est le cas présentement. Ce n'est pas facile de marquer des buts dans cette ligue, mais c'est à moi de trouver une façon. C'est probablement ma pire sécheresse depuis que je joue ici. Ce n'est pas facile de composer avec ça, mais je dois trouver un moyen de m'en sortir. »

Pourtant, ses collègues finlandais (Joel Armia et Jesperi Kotkaniemi) et lui semblaient très bien lancés il n'y a pas si longtemps... « Notre trio a bien joué à la maison, mais nous devons trouver une façon de jouer aussi bien sur la route. Ça fait quelques matchs sur la route où, disons-le, nous ne jouons pas dans la pleine mesure de nos moyens. »

Chez le Canadien, on ne s'attend certes pas à ce que Lehkonen se mette à enfiler des buts chaque soir, mais on s'attend à plus, assurément. D'ailleurs, le Canadien accueille ce soir (mardi) les Blue Jackets de Columbus au Centre Bell, et pour mettre un frein à cette série de quatre défaites qui tombe bien mal, il faudra de meilleures performances d'un peu tout le monde... incluant Artturi Lehkonen, qui comprend très bien l'importance de modifier certains détails dans sa préparation.

LIGUE NORD-AMÉRICAINE DE HOCKEY

Laplante garde le cap sur les améliorations

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Malgré l'ampleur de la tâche, le commissaire Jean-François Laplante garde le cap pour redonner à la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH) la place qu'elle devrait avoir dans l'échiquier du hockey québécois.

Commissaire de la LNAH, Jean-François Laplante était de passage au Palais des sports, vendredi dernier. Pour lui, c'était l'occasion de prendre le pouls des partisans et d'échanger avec eux. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

De passage au Palais des sports, vendredi, dans le cadre de la tournée de la ligue, le commissaire s'est dit conscient de la difficulté de la mission qu'il s'est donnée, mais il affiche un optimisme béton, confiant d'atteindre ses visées. « Je savais que ce serait difficile, mais je suis très content de la façon dont ça évolue parce qu'il y a des améliorations à plusieurs niveaux », soutient-il en entrevue.

Alors que le circuit semble confronté à des baisses d'assistance, le commissaire affirme que la LNAH affiche une hausse de 11 %, grâce notamment à des augmentations aux guichets des concessions de Saint-Georges et de Rivière-du-Loup, et évidemment de Saint-Jérôme. « À Saint-Georges, en moyenne, il y a environ 263 spectateurs de plus. Il y a aussi Saint-Jérôme qui attire beaucoup plus de spectateurs comparativement à Trois-Rivières l'an dernier », souligne-t-il.

À Thetford toutefois, même si l'Assurancia domine le classement général, les partisans ne se bousculent pas aux portes du Centre Mario-Gosselin. Mais le commissaire Laplante a bon espoir de voir la situation se redresser. « Je n'ai définitivement pas perdu confiance en la ville de Thetford et ses environs. L'équipe a présentement du succès sur la patinoire et il faut trouver une façon pour qu'elle en ait aux guichets. »

EXPANSION

Lorsqu'il a sollicité le poste de commissaire, Jean-François Laplante a identifié deux lacunes qui nuisent à l'essor du circuit, soit l'instabilité et une crédibilité qui laissait à désirer. « Sans faire d'annonce officielle, on s'enligne pour avoir une belle amélioration en terme de stabilité », assure M. Laplante, en confirmant qu'il avait actuellement deux candidatures sérieuses en lice. « Je n'en suis pas à évaluer un pourcentage de chance (de réalisation), mais j'ai deux dossiers ouverts où ça va bien. Il y a une opportunité. Je travaille fort pour que ça fonctionne et il y a de l'intérêt », fait-il valoir.

Quant à la crédibilité de la ligue, il est convaincu qu'elle est entachée par la perception erronée, mais persistante dans les grands centres que sont Montréal et Québec, qu'il s'agit d'une ligue de « goons » et de bagarres disgracieuses. Concernant les bagarres, le commissaire mentionne qu'il n'est pas un apôtre de la non-violence. « On veut procurer aux partisans du jeu intense et de l'émotion, mais ce ne sont pas que les bagarres qui procurent cela; c'est l'intensité du jeu et l'émotion que les joueurs déploient dans leur jeu qui font en sorte que les gens apprécient leur soirée ou pas », nuance-t-il.

De quoi est-il le plus fier jusqu'à maintenant ? Outre la hausse des assistances, il pointe l'instauration de la webdiffusion des matchs sur LNAH.TV et le développement des médias sociaux. « Sur le Facebook de la ligue, on est passé de 6800 en sept ans à peut-être un peu plus de 16 000 après vendredi soir. Je suis extrêmement fier de ce qu'on a fait! » Lentement, mais sûrement, il instaure des changements pour faire en sorte que les organisations de la ligue travaillent comme des partenaires et non des adversaires. « On est six équipes. Peut-on s'entendre pour faire les choses comme il faut au niveau administratif (achat groupé, économie d'échelle, etc.) ? Tranquillement, ils adhèrent de plus en plus à mes idées. »

Et comment voit-il la ligue dans cinq ans ? « Je veux que la ligue fasse partie du cursus du joueur de hockey québécois. Il faut que ce soit normal que quand tu as joué du hockey de haut niveau, que tu viennes terminer ta carrière ici et faire la transition de ta carrière d'athlète professionnel de haut niveau vers la vie de citoyen responsable. C'est ça la mission de notre ligue », argue celui qui est convaincu de pouvoir amener la LNAH à un autre niveau.

ARBITRAGE

Questionné sur le travail des officiels, Jean-François Laplante assure que ces derniers ne sont pas plus sévères à l'égard de Marquis qu'envers les autres clubs. « Des bancs qui se vident et des bagarres générales, on n'en veut plus. Les arbitres ont un mandat clair. J'ai les statistiques et en terme d'avantages et de désavantages numériques, ce n'est pas vrai que Jonquière est plus puni », affirme-t-il.

D'ailleurs, le travail des arbitres a fait l'objet de plusieurs évaluations cette année. « Je ne veux plus qu'on reste sur une impression, mais qu'on travaille avec des données », tranche-t-il. Deux employés de la ligue, Martin Wagner et Patrice Normandin, ont fait les évaluations et deux semaines avant les séries, les arbitres qui auront eu le meilleur rendement seront sélectionnés.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE CURLING DOUBLE MIXTE

Les Desjardins s'inclinent en finale

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Le duo père-fille de Robert et Emilie Desjardins (Hôtel Le Montagnais) nourrissait des sentiments partagés, lundi, après s'être inclinés 8-6 aux mains du tandem frère-sœur de Pierre-Luc et Sophie Morissette (Victoria/Trois-Rivières) en grande finale du Championnat provincial de curling double mixte tenue au Club de curling de Ville de Mont-Royal.

Le tandem chicoutimien, Robert et Emilie Desjardins (Hôtel Le Montagnais), avait amorcé la finale du Championnat provincial de curling double mixte en force, avant de concéder la victoire 8-6 à leurs amis Pierre-Luc et Sophie Morissette (Victoria/Trois-Rivières). — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

« Les conditions de glace étaient très difficiles aujourd'hui, sans qu'on sache trop pourquoi. Les deux équipes rataient beaucoup de pierres, mais Pierre-Luc et Sophie ont joué un gros match solide et ils méritaient de gagner. »

— Robert Desjardins

En finale, Robert et Emilie avaient réussi à prendre une avance de 5-2 après trois bouts. Toutefois, les Morissette ont réussi à inscrire quatre points au 4e bout pour prendre les devants 6-5. Ils ont ajouté un autre point au bout suivant (7-5) tandis que les Desjardins réduisaient l'écart à un point au 6e bout. Les Morissette ont toutefois eu le dernier mot et conforté leur avance avec un point au dernier bout pour obtenir leur billet pour les Championnats canadiens qui auront lieu dans un mois à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Robert Desjardins était certes déçu d'avoir perdu en finale, mais heureux que Pierre-Luc Morissette, son coéquipier dans son équipe masculine, puisse participer au Championnat canadien.

« Les conditions de glace étaient très difficiles aujourd'hui, sans qu'on sache trop pourquoi. Les deux équipes rataient beaucoup de pierres, mais Pierre-Luc et Sophie ont joué un gros match solide et ils méritaient de gagner », relate Robert Desjardins en entrevue téléphonique.

Pour sa part, il souligne qu'au 4e bout, sa fille a tiré sa pierre exactement comme il le lui avait demandé, mais ce fut un peu court. « Sophie avait une sortie complexe pour quatre points qu'elle a réussie et ç'a reviré le match de bord », ajoute-t-il.

Donc, malgré la déception de ne pas avoir enlevé le titre, Robert Desjardins s'est dit heureux pour Pierre-Luc Morissette avec qui il joue depuis huit ans dans l'équipe masculine. D'autant plus que Pierre-Luc vivra un premier Championnat canadien. « C'est sûr qu'on aurait aimé gagner parce qu'on a besoin de tous les points et que c'est l'fun de représenter le Québec, mais je n'ai pas été triste très longtemps parce que c'est un bon chum et je connais bien sa sœur aussi », souligne Robert Desjardins.

Les deux tandems pourront d'ailleurs se retrouver ensemble à Fredericton puisque les Desjardins seront invités pour aller cumuler des points supplémentaires pour leur classement. Les Chicoutimiens pointent toujours au 10e rang canadien.

« Malgré notre performance très moyenne la semaine dernière en Ontario, on a quand même réussi à conserver notre 10e place. Et en fin de semaine, on a réussi à faire 26 points. Dépendamment des résultats des autres équipes aux provinciaux, ça se pourrait même qu'on remonte d'une place », explique-t-il.

AUTRES RÉGIONAUX

Le parcours des Desjardins n'était pas gagné d'avance puisque le Championnat affichait un nombre record de 25 équipes. Dimanche, l'équipe Hôtel Le Montagnais a terminé le tournoi à la ronde de la Poule A avec une fiche parfaite de 4-0. Lundi matin, le duo a amorcé les quarts de finale en s'imposant 10-6 contre le tandem Doston-Massé (Town of Mount Royal). En demi-finale, le duo père-fille a signé une victoire de 7-5 contre Francis D'Amour et Gaétane Tremblay (Amqui) pour accéder à la grande finale contre Pierre-Luc et Sophie Morissette.

Deux autres joueuses de la région ont participé au Championnat, soit Noémie Verreault (Chicoutimi) et Émilia Gagné (Riverbend). Verreault, qui faisait équipe avec Vincent Bourget (Trois-Rivières) a connu un excellent tournoi, en étant invaincue dans la Poule D (4-0). Le duo a perdu en quart de finale 4-7 face aux Morissette. Quant à Émilia Gagné, elle faisait équipe avec Charles Auclair (Etchemin) et en raison d'une fiche de 2-2, ils n'ont pu se qualifier pour les éliminatoires.

Sports

ESSAIS HIVERNAUX EN FORMULE UN
VETTEL ET FERRARI DONNENT LE TON
26

CHRONIQUE DE PHIL DESGAGNÉ
PIERRE VERCHEVAL PRÊCHE PAR L'EXEMPLE
29

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

Besoin *d'inspiration*

CONTENU NATIF | MULTIPLATEFORME | CONCEPTS

L'ÉQUIPE DU STUDIO
LE QUOTIDIEN/LE PROGRÈS
PEUT VOUS ACCOMPAGNER
DANS LA CONCEPTION
D'UNE CAMPAGNE
PUBLICITAIRE EFFICACE,
ORIGINALE ET ADAPTÉE.

studio
ZONE CRÉATIVE

leQuotidien
lePrograès
PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

PARLEZ-EN À VOTRE REPRÉSENTANT 418 **545-4474** EXT. 3

5379272